

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BECHAR

Lancement du projet avant la fin de l'année

Le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique accélère la cadence des préparatifs pour le lancement des travaux de la réalisation du complexe sidérurgique de Bechar. Ce projet industriel d'un coût d'un (1) milliard de dollars sera lancé avant la fin de l'année en cours. P 5



EDIFICATION DE L'ALGÉRIE NOUVELLE

Les notables de Djelfa expriment leur soutien au Président Tebboune



Les représentants de la société civile et les notables de la wilaya de Djelfa ont exprimé, dimanche, leur soutien aux démarches du Président de la République visant à édifier l'Algérie nouvelle et hisser haut sa voix dans les fora internationaux pour soutenir les causes justes.

P 2

LE CROWDFUNDING, UN MÉCANISME DE FINANCEMENT ALTERNATIF, ADOPTÉ EN ALGÉRIE

Une nouvelle ère pour l'entrepreneuriat

C'est officiel. Le crowdfunding ou le financement participatif est désormais légal en Algérie. Le cadre réglementaire régissant ce mode de financement, qui permet la collecte de fonds via des plateformes internet, a été publié au Journal officiel n° 68. En effet, ce texte de loi ouvre la voie à un nouveau mode de financement pour les entrepreneurs algériens.

P 3

GRÂCE À SON CENTRE DE MAINTENANCE

Tassili Airlines réduit ses dépenses en devises

Grâce à son Centre de maintenance, bâti aux standards internationaux, et employant des compétences algériennes, formées en Algérie, la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe Sonatrach, profite aujourd'hui d'une maintenance locale homologuée, ce qui lui a permis des économies importantes en devises, a affirmé le directeur de communication et des relations publiques au sein de l'entreprise, Karim Bahar.

P 4

TLEMCEN/SÉCHERESSE

Indemnisation de plus de 5.000 agriculteurs touchés P 6

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés P 4

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 89 dollars P 3

M'SILA

Une production prévisionnelle de plus de 62.000 quintaux de grenades

La production de grenades devrait atteindre, cette année dans la wilaya de M'sila, plus de 62.000 quintaux, a indiqué, lundi, le responsable de l'information à la direction des services agricoles, Hachemi Benyounes. La production attendue de ce fruit, sur une superficie de 520 hectares, connaîtra une augmentation « significative » par rapport à la campagne précédente (2022) durant laquelle 26.000 quintaux avaient été cueillis, a-t-il déclaré . Ce responsable a attribué l'abondance de la production de cette saison aux précipitations enregistrées dans la région en juin dernier, une période très favorable pour ce fruit, ainsi qu'à l'intérêt grandissant des agriculteurs pour cette culture, en particulier dans les zones de Tarmount (nord de la wilaya) et d'El Kherza, dans la commune de Sidi Amer, devenues un « pôle attractif » pour les grossistes de différentes régions du pays, « aimantés » par la qualité du fruit. De même que la wilaya de M'sila est devenue, au cours des dernières années, une destination privilégiée des industriels activant dans la transformation de la grenade, selon le même responsable qui a souligné que les superficies plantées (plus de 30 hectares) étaient traitées de manière optimale, permettant des rendements d'environ 400 quintaux par hectare, la culture intensive de grenades constituant une nouvelle expérience pour les arboriculteurs, en particulier ceux de la région de Bouti-Sayah, à l'ouest de la wilaya selon M. Benyounes .

EDIFICATION DE L'ALGÉRIE NOUVELLE

Les notables de Djelfa expriment leur soutien au Président Tebboune

Les représentants de la société civile et les notables de la wilaya de Djelfa ont exprimé, dimanche, leur soutien aux démarches du Président de la République visant à édifier l'Algérie nouvelle et hisser haut sa voix dans les fora internationaux pour soutenir les causes justes.

Synthèse R E.

Lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya de Djelfa, des notables de la wilaya ont salué les réalisations accomplies dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle, ainsi que « l'intérêt particulier qu'accorde le Président de la République aux franges actives au sein de la société, outre son souci de préserver l'identité nationale et le référent religieux des Algériens », a déclaré le président du Conseil scientifique de la wilaya. Pour sa part, le représentant des Imams s'est félicité des décisions du président de la République prises en faveur de cette catégorie, à leur tête l'institution d'une Journée nationale de l'Imam et la prise en charge de leurs conditions sociales. Il a, par ailleurs, salué les positions honorables

de l'Etat algérien envers la cause palestinienne, exprimant le soutien des habitants de la wilaya de Djelfa à toutes les décisions du président de la République liées à la politique extérieure. De son côté, le représentant du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a tenu à présenter ses remerciements au Président pour avoir honoré ses engagements devant le peuple algérien en général et les habitants de la wilaya en particulier, en témoignant le méga-programme de développement consacré à cette wilaya et nombre de projets importants dont elle a bénéficié. Il a salué, en outre, les acquis réalisés par les jeunes en matière « d'autonomisation politique et économique, et leur implication dans la prise de décision à travers leur présence dans les assemblées élues et la création d'instances constitutionnelles qui les représentent et portent leur voix ».

A cette occasion, plusieurs intervenants ont appelé le président de la République à donner une nouvelle impulsion à l'investissement à travers la création de zones industrielles et de nouvelles zones d'activité, suggérant également de permettre à la wilaya de bénéficier d'un nouveau découpage administratif. De son côté, le représentant des agriculteurs et des éleveurs a salué le soutien constant du président de la République à cette catégorie, ainsi que les « décisions historiques » prises en leur faveur, dont l'indemnisation des victimes de la sécheresse, la création de silos pour les céréales et le recensement, pour la première fois, de la richesse animale, ce qui a permis d'orienter la subvention de l'Etat aux plus méritants. Il a mis en avant la disposition des agriculteurs et les éleveurs à intensifier leurs efforts et à augmenter la production afin d'atteindre l'autosuffisance.

ENTREPRISES- CATASTROPHES NATURELLES

Appel à l'adoption de stratégie de management des risques

Les participants à une journée d'information sur « les assurances d'entreprises contre les catastrophes naturelles », organisée dimanche à Biskra par la Société algérienne des assurances (SAA), ont affirmé « la nécessaire adhésion des entreprises à la méthode de management des risques pour garantir leur durabilité ». Dans son intervention durant cette rencontre tenue à Biskra, le P-dg de la SAA, Youcef Benmicia a indiqué que les chefs d'entreprise sont tenus d'adopter la stratégie de manage-

ment de risques et de se conformer aux orientations des compagnies d'assurance pour préserver leurs actifs face aux multiples risques des changements climatiques, de rupture des approvisionnements, en sus des risques géopolitiques, cybernétique et sanitaire. L'intervenant a indiqué que sa compagnie met à la disposition de ses assurés des experts qui aident les entreprises à analyser et anticiper les risques encourus et adopter des plans pour assurer la continuité de leur activité. De son côté, le directeur de

communication et du numérique de la SAA, Adlène Hariz, a souligné que la SAA s'acquittent du quart des indemnités versées à l'échelle nationale et œuvrent à développer ses offres destinées au secteur agricole et soutenir ses opérateurs face aux risques. Dalia Hadouche, directrice centrale pour les risques agricoles à la même compagnie, a souligné que le secteur agricole est exposé à de multiples risques dont les incendies, les inondations, la sécheresse que l'agriculteur ne peut affronter à lui seul d'où la nécessité,

selon lui de souscrire une assurance pour compenser les pertes. Les offres d'assurance de la Société couvrent toutes les filières agricoles y compris la phoeniculture, a-t-elle affirmé. Cette journée qui a regroupé les directeurs des agences locales de la SAA, des opérateurs économiques et sociaux a été marquée par plusieurs conférences présentées par des experts et cadres centraux de la Société sur l'assurance face aux risques et aux catastrophes naturelles.

S T.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE NÂAMA-UNIVERSITÉ DE JAKARTA

Signature d'une convention de coopération

Le Centre universitaire Salhi-Ahmed de Nâama a signé une convention de coopération avec l'Université "Mohammadia" de Jakarta (Indonésie) a-t-on appris, dimanche, auprès du Centre. La convention a été signée, dernièrement, au rectorat de l'Université de Jakarta, en Indonésie, par le recteur et professeur Mamoune Mourad et le directeur adjoint de post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures du Centre universitaire Salhi-Ahmed de Nâama, Dr Mansour Ryad, représentant le

recteur du centre universitaire, a-t-on ajouté. La convention concerne la diversification des domaines de coopération scientifique et académique et de recherche dans différentes disciplines, outre l'échange de publications entre les membres du corps enseignant des deux établissements et l'exonération des étudiants du Centre universitaire de Nâama des taxes. Elle permet également aux étudiants du Centre universitaire de Nâama de bénéficier des différents programmes de bourses de l'Université de Djakarta ou du ministère de l'Ensei-

gnement supérieur de l'Indonésie, selon la même source. Le recteur du Centre universitaire de Nâama, Dr Safi Habib, a mis l'accent sur l'importance de cette convention, notamment dans le renforcement de l'ouverture scientifique et culturelle entre les établissements universitaires algériens et leurs homologues indonésiens. A noter que l'Université de Jakarta, créée en 1955, dispose de dix facultés dont celles de génie, affaires, droit, médecine, agronomie et autres.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social 03,Rue Ali Boumendjel Square Port Said , Casbah email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz

LE CROWDFUNDING, UN MÉCANISME DE FINANCEMENT ALTERNATIF, ADOPTÉ EN ALGÉRIE

Une nouvelle ère pour l'entrepreneuriat

C'est officiel. Le crowdfunding ou le financement participatif est désormais légal en Algérie. Le cadre réglementaire régissant ce mode de financement, qui permet la collecte de fonds via des plateformes internet, a été publié au Journal officiel n° 68.

Par Sirine R

Il s'agit de l'arrêté du 4 septembre 2023 portant approbation du règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) n° 23-01 du 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseillers en investissement participatif (CIP). En effet, ce texte de loi ouvre la voie à un nouveau mode de financement pour les entrepreneurs algériens. Le crowdfunding permet à des entreprises de collecter des fonds auprès d'un large public, via une plateforme digitale. Cette méthode de financement est particulièrement adaptée aux projets innovants ou à fort impact social et culturel. ainsi, le financement participatif permettra aux entrepreneurs algériens de disposer d'une nouvelle source de financement pour leurs projets. Une large campagne de sensibilisation sera organisée par la COSOB. Une Journée d'information sur le financement participatif « Crowdfunding » qui consiste à collecter des fonds via des plateformes internet est déjà au programme.

Selon un communiqué de la COSOB, cette Journée aura pour objectif d'expliquer les détails de ce nouveau système entériné par arrêté, publié au Journal officiel n° 68, portant approbation du règlement de la COSOB n° 23-01 du 12 avril 2023 qui fixe les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseillers en investissement participatif (CIP).

L'activité principale du CIP consiste à la création et la gestion, sur internet, de plateformes de conseil en investissement participatif et de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissements participatifs. Mettant en avant ce système moderne, la COSOB considère que le financement participatif est « l'une des innovations les plus importantes dans le domaine des technologies financière modernes (FINTCH), permettant aux projets innovants d'accéder à des mécanismes de



financements plus appropriés ». Dans ce cadre, elle a expliqué dans son communiqué que la préparation de ce règlement s'inscrit dans « le cadre des efforts déployés par la COSOB pour offrir ses mécanismes de financements alternatifs et appropriés qui contribuent au développement du tissu des startups et des petites et moyennes entreprises ». « Le financement participatif étant l'une des options les plus importantes disponibles qui permet d'obtenir des financements du grand public dans des délais courts et à moindre coût en utilisant des plateformes électroniques spéciales qui facilitent la communication directe entre porteurs de projets et investisseurs », a-t-elle fait valoir, ajoutant que « cela contribuerait grandement au dynamisme que connaît notre pays dans le domaine de la technologie financière et des start-ups ».

Le statut de CIP est conféré aux sociétés commerciales créées à cet effet, aux intermédiaires en opérations de bourse (IOB) agréés par la COSOB, ainsi que les sociétés de gestion de fonds d'investissement (SGFI).

Le CIP propose, à travers sa plateforme, des projets d'investissement participatif basés en Algérie, dont le montant total par projet ne doit pas dépasser 20 millions de DA pendant une période de 12 mois. Il doit sélectionner les participants via la réalisation d'un test

d'adéquation permettant de définir leurs objectifs et leur connaissance des risques liés aux valeurs mobilières et aux produits financiers qui leur sont proposés. Il publie également toutes les informations pertinentes relatives aux projets d'investissement participatifs à financer, ainsi que celles relatives aux projets déjà financés, y compris les états financiers périodiques. Par ailleurs, un autre règlement de la COSOB a été approuvé par le ministère des Finances, en vertu d'un arrêté publié dans le même Journal officiel. Ce règlement, n° 23-02 du 12 avril 2023, fixe les conditions de gestion et d'intervention du fonds de garantie de bonne fin des opérations négociées sur le marché financier ainsi que les règles d'assiette et de calcul des cotisations. Le fonds a pour objet de garantir la bonne fin des opérations négociées sur le marché financier, en couvrant les risques de défaillance dans le règlement ou la livraison des titres, lorsqu'un des intermédiaires en opérations de bourse (IOB) se trouve en situation d'incapacité à faire face à ses obligations.

Dans le même journal officiel, un arrêté portant approbation d'un troisième règlement de la COSOB a été publié. Ce règlement, n° 23-03 du 12 avril 2023, a pour objectif de fixer les règles de qualification et les conditions d'inscription des agents habilités à effectuer des négociations de valeurs mobilières en bourse et de délivrance de la carte professionnelle. Selon ce texte, pour être qualifiés à effectuer des négociations de valeurs mobilières en Bourse, les agents habilités par les IOB doivent avoir un diplôme de l'enseignement supérieur, avoir un certificat du suivi, avec succès, d'une formation spécialisée organisée par un centre de formation dont le programme est fixé, en collaboration avec la COSOB, et réussir à l'épreuve d'aptitude professionnelle organisée par la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), portant sur le système de cotation et les règles de gestion des séances de négociation.

INCLUSION FINANCIÈRE

L'ABEF organise aujourd'hui une journée d'information

Une journée d'information intitulée "l'inclusion financière de l'ère digitale: Défis et perspectives" sera organisée aujourd'hui mardi, à l'initiative de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), indique lundi un communiqué de l'association. Placée sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd et organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'épargne, cette rencontre entend "contribuer à l'enrichissement du débat et à l'examen des questions qui animent présentement le secteur bancaire et financier", précise-t-on de même source. Plusieurs

thématiques seront abordées au cours de cette rencontre et s'articuleront autour de "la transformation numérique et la culture financière ainsi que la finance digitale comme facteur d'inclusion financière" et seront organisées en panels interactifs, est-il souligné. Cet événement regroupe les représentants des différents départements ministériels, des organisations patronales et associations spécialisées, des professionnels de la banque des assurances, de la finance, le monde de la communication, aux côtés des experts du métier.

R.E.

SONATRACH-BOTAS

Explorer de nouvelles opportunités d'affaires

Le P-dg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu dimanche, à Alger, le P-dg de la société Turque BOTAS, Abdulvahit Fidan avec lequel il a évoqué les possibilités d'étendre le partenariat et d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires entre les deux compagnies, a indiqué un communiqué du groupe public.

Cette réunion s'est déroulée au niveau du siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de managers des deux compagnies, a précisé la même source. A cette occasion, "les deux parties ont évoqué les relations commerciales de long terme inscrites dans le cadre de contrats de vente et d'achat de GNL entre Sonatrach et BOTAS", selon le communiqué.

BOTAS est une société publique spécialisée dans l'approvisionnement du marché turque en gaz. Sonatrach fournit du GNL à la société BOTAS depuis 1988 à travers notamment le terminal de Marmara, construit initialement en vue de la réception du GNL algérien, a fait savoir la compagnie nationale des hydrocarbures. A la faveur de cette rencontre, "les deux partenaires ont convenu du renforcement de leur relation commerciale et ont abordé la possibilité d'étendre leur partenariat et d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires", a-t-on souligné de même source.

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 89 dollars

Les prix du pétrole reculaient, ce lundi où le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre perdait 0,98%, à 89,59 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, glissait de 1,10% à 84,60 dollars. Les cours des deux références mondiales du brut sont en baisse. Les investisseurs focalisant sur les nombreuses données économiques à venir cette semaine qui pourraient affecter la demande, estiment des observateurs du marché pétrolier.

« Des données économiques américaines plus fortes que prévu ont suggéré que la Fed resterait sur la voie de taux d'intérêt plus élevés et plus longtemps, ce qui a pesé sur les perspectives de la demande », rappellent des analystes.

Par ailleurs, les investisseurs attendent les données économiques de la Chine, premier importateur mondial de pétrole, notamment les chiffres de l'activité manufacturière en octobre, ainsi que la première estimation du PIB au troisième trimestre mardi.

R.E.

GRÂCE À SON CENTRE DE MAINTENANCE

Tassili Airlines réduit ses dépenses en devises

Grâce à son Centre de maintenance, bâti aux standards internationaux, et employant des compétences algériennes, formées en Algérie, la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe Sonatrach, profite aujourd'hui d'une maintenance locale homologuée, ce qui lui a permis des économies importantes en devises, a affirmé le directeur de communication et des relations publiques au sein de l'entreprise, Karim Bahar. Dans une déclaration à l'APS, M. Bahar a fait savoir que le centre "effectue l'ensemble des opérations de maintenance légères (A Check) et lourdes (C Check) avec des capacités 100% algériennes, permettant d'économiser des coûts importants en devises". Exemples à l'appui, l'opération "C Check" est évaluée à 132.000 dollars pour un appareil Bombardier Q400 (74 places) et à 87.000 dollars pour un Bombardier Q200 (37 places), en plus du coût d'immobilisation de l'appareil durant son envoi vers le pays où devait s'effectuer la maintenance auparavant. Depuis 2010 et jusqu'à fin 2022, le service de maintenance de Tassili Airlines a réalisé au total sur ses appareils Bombardier 259 opérations "A Check" et 21 opérations "C Check". Au milieu du centre de maintenance sis à Alger, opérationnel depuis 2010, les techniciens locaux s'activent autour d'un appareil bombardier Q200 d'une capacité de 37 places pour une opération de maintenance légère appelée "A Check", a-ton constaté. L'appareil fait partie de la flotte de TAL constituée de 15 appareils dont huit Bombardier ainsi que sept Boeing 737-800. Les compétences algériennes qui effectuent ce type de maintenance ont été formées à l'Institut de l'aéronautique de Blida (IAB), à l'université d'Alger (USTHB) ou à l'Ecole nationale polytechnique, encadrés par des ingénieurs expérimentés dans le domaine de la maintenance. Selon M. Bahar, le centre de maintenance de la compagnie aérienne est agréé par les autorités nationales de l'aviation civile, l'autorité européenne, mais aussi certifié IOSA "le label le plus restrictif en matière d'audit de sûreté et sécurité des compagnies aériennes membres de l'Association internationale du transport aérien, l'IATA". "Cette année, TAL a obtenu pour la 7e fois la certification internationale "IOSA" en matière de normes de sécurité opérationnelle, d'entretien et de sûreté des aéronefs", a souligné le représentant de la compagnie aérienne. Interrogé sur les conditions climatiques difficiles dans lesquelles évoluent les appareils de Tassili Airlines, au sud du pays notamment, M. Bahar a expliqué que "la compagnie a su s'adapter avec les contraintes climatiques en adaptant sa flotte à son environnement". A titre d'exemple, ses Boeing 737/800NG sont équipés de kits évitant les effets du gravier sur la partie ventrale, les ailettes des moteurs "compresseurs" sont enrobées de matériaux anticorrosion et les freins sont en carbone pour maximiser les effets de freinage, fait savoir M. Bahar. Concernant les pneumatiques d'avions, Tassili Airlines procède à des contrôles avant le décollage et après l'atterrissage selon les standards internationaux de maintenance "comme pour l'ensemble des contrôles des composants de la flotte de la compagnie". "Contrairement à ce qui peut être relayé çà et là, les pneus d'avion n'explorent pas car ils sont gonflés avec de l'azote et non de l'air", a assuré le responsable au sein de la compagnie aérienne. Pour sa part, le directeur du centre de maintenance de TAL, Amar Rahal, a indiqué que ce centre disposait de 118 ingénieurs et techniciens de maintenance aéronautique qui exercent leurs missions suivant les standards internationaux contenus aussi dans le manuel de maintenance de la compagnie. Selon lui, la compagnie investit "beaucoup" sur la qualification des ressources humaines afin de réduire les coûts en devises et assurer une maintenance sûre avec des compétences 100% algériennes. Dans ce cadre, il a rappelé que Tassili Airlines est liée via une convention avec l'IAB pour accueillir les stagiaires de l'Institut et leur permettre de s'exercer au niveau pratique afin qu'ils soient opérationnels au terme de leur cursus.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, lundi, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce lundi 30 octobre 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a examiné les points suivants : Dans le domaine des travaux publics : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre des travaux publics et des infrastructures de base, portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. Le projet de texte permettra la libération des emprises devant abriter les travaux de réalisation des deux premiers tronçons de cette ligne ferroviaire minière de 375 km sur une distance totale de 950 km. Il s'agit à cet effet du tronçon qui s'étend de Bechar jusqu'au point kilométrique 200, à une distance de 200 km et du tronçon Oum Lassel-Tindouf sur 175 km.

Dans le domaine du travail : Le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a présenté un projet de décret exécutif portant institution de la nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME) dans le secteur économique public et privé. Ce texte consacre la NAME comme référentiel officiel et unique d'expression des besoins en main d'œuvre et constitue une étape indispensable en vue de son utilisation par l'ensemble des parties prenantes sur le marché national de l'emploi, notam-

ment, en ce qui concerne les besoins exprimés par les entreprises économiques publiques et privées ainsi que par les entreprises étrangères.

Dans le domaine de l'intérieur et des collectivités locales : Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire sur l'état d'avancement du processus d'élaboration des nouveaux textes législatifs relatifs, respectivement, à la commune, à la wilaya, aux partis politiques et aux associations. Ces projets de textes s'inscrivent dans le cadre du parachèvement du processus de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles découlant des engagements de Monsieur le Président de la République, notamment à travers la mise en cohérence de l'arsenal juridique existant avec les nouvelles dispositions de la Constitution, en vue de consolider l'Etat de droit et le plein exercice des droits et libertés, et de promouvoir le rôle des collectivités locales en matière de développement économique et social, en consacrant davantage la bonne gouvernance, l'exercice de la démocratie participative, la protection des élus locaux et en assurant un meilleur fonctionnement des assemblées élues.

Dans le domaine de l'hydraulique : Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'hydraulique portant sur la stratégie du sec-

teur en matière d'utilisation des eaux des stations d'épuration dans l'hydraulique agricole et dans l'industrie. L'exposé a mis en avant les objectifs du secteur pour la valorisation de la réutilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation agricole au niveau des grands périmètres irrigués, de la petite et moyenne hydraulique et du barrage vert ainsi que dans les sites industriels recensés, notamment à travers la mise en œuvre d'un plan opérationnel et stratégique de réalisation de nouvelles stations d'épuration et de réhabilitation et d'extension des systèmes épura-toires en vue d'augmenter leurs capacités.

Enfin, dans le domaine de la santé : Le ministre de la santé a présenté une communication sur la numérisation du secteur de la santé, qui vise l'amélioration de la gouvernance publique à travers la numérisation de l'ensemble des aspects liés à la gestion matérielle et humaine du secteur de la santé. Ce processus de digitalisation du secteur de la santé se fait, progressivement, à travers la numérisation de l'administration du secteur de la santé et du service public ainsi que l'interopérabilité avec les autres administrations publiques. La numérisation du secteur de la santé permettra de réaliser un saut qualitatif dans la gouvernance des infrastructures sanitaires, en matière de rationalisation des dépenses financières et d'optimisation des ressources humaines ainsi que l'amélioration de la prestation sanitaire fournie au patient".

SALON AGREST-EXPO À CONSTANTINE

Intérêt pour les techniques agricoles modernes et les systèmes d'irrigation innovants

La deuxième édition du salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est (Agrest-Expo), clôturée samedi après-midi au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, a suscité un vif intérêt des nombreux visiteurs, notamment dans les stands mettant en relief les techniques agricoles modernes et les systèmes d'irrigation innovants destinés à améliorer efficacement les production agricoles. La 4e et dernière journée de cette manifestation, ouverte jeudi dernier, a été marquée par une affluence remarquable d'investisseurs agricoles et d'opérateurs économiques qui se sont intéressés à tous les pavillons du Salon, en particulier aux offres d'entreprises proposant des solutions innovantes en matière "d'agriculture intelligente" et de contrôle à distance des systèmes d'irrigation pour rationaliser l'eau à l'aide de l'intelligence artificielle. Parmi les ailes du Salon ayant attiré le plus l'attention des spécialistes du secteur agricole, figurent les programmes électroniques modernes utilisant des capteurs à distance, proposés par des entreprises du secteur privé et des start-ups. Des programmes ayant la capacité d'analyser les informations pour aider l'agriculteur à prendre la meilleure décision et obtenir, ainsi, une production optimale à

des coûts réduits, et pour l'aider à maîtriser les risques que représentent les divers ravageurs menaçant les plantes et le sol, ainsi qu'à surveiller les différents stades de développement et de croissance des cultures. Des capteurs placés dans les champs et les serres collectent des données précises et des cartes détaillées de tous les terrains et ressources de la région ce qui permet de contrôler l'acidité et la température du sol, les niveaux de luminosité, l'humidité et la pression atmosphérique, le tout afin de déterminer avec précision la quantité de pesticides nécessaire pour éviter une utilisation excessive de produits chimiques, et pour parvenir à une "agriculture propre". D'autre part, les technologies développées dans le domaine de l'irrigation intelligente utilisent la connexion des équipements agricoles à des appareils intelligents pour les contrôler à distance via l'Internet, au moyen de smartphones ou de tablettes électroniques, permettant ainsi d'envoyer et de recevoir des données dans le but de les exploiter au mieux pour obtenir des cultures de haute qualité. Le commissaire du salon international, Ahmed Hanniche, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ce salon, « le seul dans l'est algérien à s'intéresser à l'agriculture et aux industries agroalimentaires », s'attache à « concrétiser la

nouvelle stratégie de l'Algérie en présentant des technologies modernes dans les domaines de l'agriculture et de l'irrigation, ce qui réduira le taux de dommages aux cultures et donnera plus d'efficacité à l'investissement dans le domaine agricole, en particulier pendant le stress hydrique où des systèmes d'irrigation innovants permettent d'économiser de grandes quantités d'eau et de donner un meilleur rendement dans l'optique d'assurer la sécurité alimentaire ». Selon lui, ce salon a représenté "une opportunité pour les exposants de l'intérieur du pays d'interagir avec leurs homologues étrangers et d'échanger des expériences", soulignant qu'il se trouve des exposants algériens qui sont parvenus à exporter vers des pays africains et européens, prouvant que le produit algérien a la qualité requise pour s'imposer sur les marchés internationaux. Il est à noter que plus de 40.000 visiteurs, dont des représentants de 27 ambassades et conseillers économiques de plusieurs pays étrangers, ont été dénombrés durant les quatre jours de ce Salon, qui a également permis la conclusion de plus de 30 conventions de partenariat et d'affaires entre investisseurs agricoles et opérateurs économiques, dont de nombreux accords préliminaires pour lancer de nouveaux projets dans différentes wilayas de l'Est algérien.

R E.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BECHAR

Lancement du projet avant la fin de l'année

Le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique accélère la cadence des préparatifs pour le lancement des travaux de la réalisation du complexe sidérurgique de Bechar. Ce projet industriel d'un cout d'un (1) milliard de dollars sera lancé avant la fin de l'année en cours.

Par Z R/Agence

«**L**’entame de la réalisation de cet important projet industriel qui aura un apport très important pour le développement économique et social des wilayas de Bechar et Tindouf, comme prévue auparavant avant la fin de l’année en cours, fait l’objet d’intenses préparatifs techniques et administratives », a déclaré à l’APS le directeur du secteur, Abad Bouziane. Et de préciser : « Actuellement, nous sommes arrivés a terme de l’ensemble de la phase préparatoire pour le début effectif des travaux de concrétisation de ce projet industriel au niveau de la nouvelle zone industrielle de Toumiat, située à 40 km au nord de Bechar ». La réalisation de cet important projet sera assurée par le consortium Chinois (CMH), qui regroupe trois grandes sociétés chinoises, à savoir : CWE, MCC, en partenariat avec l’entreprise national de fer et de l’acier (FERAAL). Il est destiné, explique le même responsable, à la production du rail et du profilé en acier, comprendra aussi plusieurs unités de traitement et transformation du fer ainsi qu’une unité de fabrication de wagons pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet vers Bechar et le complexe sidérurgique de Bethioua (Oran). Pour la concrétisation de ce projet dont la réception est prévue en 2026, une assiette foncière de 1.000 ha extensible à 3.000 ha, est désormais déagée au niveau de la même zone industrielle de Toumiat, par la wilaya et ce dans l’unique but de l’accélération de sa réalisation, a indiqué M. Bouziane. Un gigantesque poste de transformation de



440/220/60 Kilos volts est en cours de réalisation par la société de transport d’électricité (STE-filiale de Sonelgaz), avec un cout de plus de quatre (4) milliards dinars , pour répondre aux besoins d’énergie électrique des différentes phases de réalisation et d’exploitation de ce projet , a-t-il détaillé. Une station d’approvisionnement en gaz naturel d’une capacité de plus de 20 barres, sera également réalisée dans l’objectif de la satisfaction des besoins en cette énergie de ce futur complexe sidérurgique. S’agissant des besoins en eau de ce projet, il est prévu son alimentation quotidienne à travers plusieurs sources dont notamment du nouveau projet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani, des forages, et à partir des eaux traités de la station de traitement et épuration des eaux

usées (STEP) de Bechar dont la mise en service est prévue pour la fin 2023,et d’une station monobloc de traitement des eaux industrielles dont sera équipée ce complexe industriel, a fait savoir le même responsable local. En matière de transport ferroviaire de la production de ce futur complexe sidérurgique, il est prévu la réalisation d’une bretelle de 30 km qui reliera le futur complexe sidérurgique de Bechar à la ligne ferroviaire Bechar/Oran pour permettre l’acheminement des produits de ce complexe vers le port d’Arzew (Oran), selon des responsables de l’agence nationale d’étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), principal maître d’ouvrage de l’autre projet d’envergure de réalisation de la ligne ferroviaire Bechar/Tindouf/Gara-Djebilet sur un parcours de 950 km.

PROJETS FERROVIAIRES À DJELFA

Un facteur de développement à dimension socio-économique

Les projets de lignes ferroviaires réalisés dans la wilaya de Djelfa, dont la ligne Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat, inaugurée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituent un véritable facteur de développement à dimension économique et sociale, au regard de la position géographique stratégique de cette wilaya steppique, située au Centre du pays, et de leurs rôles dans la "connexion" des villes aux zones reculées. Ces projets achevés sont parmi les plus importants de l’infrastructure de base de Djelfa, devenus une réalité palpable qui s’est concrétisée à travers les grandes installations réalisées. Ces lignes ferroviaires permettent, en effet, de relier la wilaya du nord au sud, vu que la ligne pénétrante M’sila-Tissemsilt traverse quatre de ses communes. Ces lignes réalisées par des compétences 100% algériennes, encadrées par des entreprises nationales réputées du domaine, parcourent la wilaya sur une distance de 321 km, selon la direction locale des transports, permettant ainsi à la wilaya de passer à une autre étape, celle du développement durable. Trois lignes ferroviaires majeures traver-

sent la wilaya. La première est la pénétrante Tissemsilt-M’Sila de 290 km de long. Elle parcourt quatre communes de Djelfa, et compte trois gares ferroviaires entrées en service en décembre 2022. A Celle-ci s’ajoutent la ligne Djelfa-Boughezoul (Médéa), sur une distance de 140 km, et la ligne Djelfa-Laghouat (110 km), avec une gare intermédiaire, réalisée selon les normes en vigueur. "Ces projets de lignes ferroviaires traduisent, par leur dimension stratégique, la forte volonté de l’Etat de renforcer le maillage du réseau ferroviaire national dans une démarche de développement économique au long terme", a indiqué à l’APS Abdelkader Mazar, chargé de communication auprès de l’Agence nationale d’études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Le même responsable a ajouté que les lignes dont a bénéficié Djelfa, notamment la pénétrante Boughezoul/Djelfa et la ligne Djelfa/Laghouat, sont des "acquis très importants" pour la wilaya. Grâce à sa place stratégique, la gare multimodale (transport de voyageurs et de marchandises), réalisée selon les normes internationales au sud de la ville, constitue "une valeur ajoutée pour

ces lignes, particulièrement par sa proximité avec la voie d’évitement de la RN1", selon la direction locale des transports. Réalisée sur une superficie bâtie de près de deux (2) ha, cette gare multimodale compte également un espace pour l’entreposage et le chargement des marchandises d’une superficie de 3,8 ha. La capacité d’accueil de son parking est estimée à 91 véhicules. L’infrastructure joue un rôle majeur dans la garantie de la fluidité du transport et du stockage des marchandises, ainsi que dans le transport des passagers vers Laghouat, au sud, et Ain Ouessara et Boughezoul (Médéa), selon les explications de la direction des transports. Ces lignes ferroviaires traversent six gares assurant le transport de 300 voyageurs/jour par gare, via six (6) trains, dotés d’une capacité de près de 380 passagers/train. La capacité de stockage des marchandises de chacune des trois gares multimodales, réalisées le long de la ligne Boughezoul-Djelfa-Laghouat, est de 58.000 m2, avec un chargement quotidien de près de 6.400 tonnes de marchandises. A cela s’ajoute un espace pour le stockage des conteneurs d’une capacité de 5.500 unités.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Lancement d’un concours à Alger ouvert aux porteurs de projets africains

Un concours dans le domaine de l’innovation et intelligence artificielle (IA) ouvert aux entrepreneurs africains ayant des projets innovateurs a été lancé en Algérie, ont annoncé les organisateurs précisant que les résultats seront dévoilés lors de la 2ème édition de la Conférence africaine des start-up prévue du 5 au 7 décembre prochain à Alger. Baptisée "AI 4 GOOD Challenge", cette compétition se tiendra sous le patronage du ministère de l’Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises avec le parrainage de l’accélérateur public Algeria Venture, a indiqué Futurs Institute, un établissement d’enseignement supérieur spécialisé dans l’entrepreneuriat innovant et technologique en Algérie et sur le continent africain. "Le concours est ouvert aux visionnaires, innovateurs et technologues de tout le continent africain invités à exploiter le potentiel de l’intelligence artificielle pour l’amélioration de notre monde. Les participants s’attaqueront à des problèmes mondiaux urgents en appliquant des solutions d’IA susceptibles de générer des changements sociaux, environnementaux et humanitaires positifs", est-il précisé sur le site-web dédié à ce concours. "AI 4 Good Challenge est plus qu’une simple compétition. Il s’agit d’un parcours pédagogique structuré, animé par Futurs Institute", ont expliqué ses initiateurs assurant que l’objectif de ce concours est de "préparer la prochaine génération d’innovateurs et d’entrepreneurs dotés de l’état d’esprit, des connaissances et des outils nécessaires pour susciter un changement positif dans le paysage commercial africain". Selon la même source, cette compétition est ouverte aux projets traitant de divers secteurs, notamment l’innovation dans le domaine de la santé, l’environnement, en vue de proposer des solutions pour lutter contre les défis environnementaux, de l’atténuation du changement climatique à la conservation et à la réduction de la pollution, l’accès à l’éducation et l’équité, l’aide humanitaire et réponse aux catastrophes. La date limite de soumission des projets est fixée au 15 novembre prochain, a-t-on précisé par ailleurs sur le site-web de la compétition. R E.

GUELMA

Le gaz naturel pour 2.566 foyers des régions reculées de 3 communes

Pas moins de 2.566 foyers de localités reculées et agglomérations secondaires de trois communes de la wilaya de Guelma ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel au milieu de la grande joie des familles bénéficiaires.

La wali, Houria Aggoune a ainsi présidé la mise en service du réseau d'approvisionnement en gaz de 450 foyers de la mechta Megaâd Essayoud dans la commune de Hammam N'baïl (extrême Est de la wilaya) dans le cadre du programme de commémoration du 69ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération.

La même responsable a également présidé la mise en service du réseau d'alimentation en gaz de 108 foyers de la mechta Sedjerma dans la commune de Bouchegouf et celui de 200 autres foyers de la mechta Larabaa Béni Medjaled dans la commune de Bordj Sebat. « Outre ces trois mechtas, des réseaux d'alimentation en gaz ont été parallèlement mis en service au profit de 1.808 autres foyers répartis sur 13 mechtas et agglomérations des deux communes de Hammam N'baïl et Bouchegouf », a déclaré à la presse à l'occasion la cheffe de l'exécutif local.

Ces réseaux mis en service aujourd'hui dans ces trois communes bénéficient au total à 12.800 habitants et permettent de porter le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz à 78 %, a souligné la wali. Elle a également relevé que les travaux de raccordement au réseau de gaz se poursuivent au niveau de 37 localités reculées des communes de la wilaya en vue de desservir plus de 4.000 foyers, affirmant que cela traduit l'intérêt accordé par les pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens des régions éloignées par l'accès aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau.

TLEMCEN

Indemnisation de plus de 5.000 agriculteurs touchés par la sécheresse

La wilaya de Tlemcen prévoit l'indemnisation de 5.263 agriculteurs producteurs de céréales, qui ont été touchés par la sécheresse qu'a connue la saison agricole écoulée, apprend l'APS de la Direction des services agricoles (DSA).

Le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique de la DSA, Benzemra Abderrahim, a indiqué que ces agriculteurs, qui ont déposé les dossiers d'indemnisation auprès de la DSA seront indemnisés de manière progressive pour les dommages qu'ils ont subis, suite à la sécheresse qu'a connue la wilaya durant les cinq dernières saisons. L'opération d'indemnisation concerne les agriculteurs qui se sont inscrits sur la plateforme numérique, après l'achèvement de l'opération des labours-semaillages et des déclarations des superficies globales emblavées en céréales, avec la quantité des semences utilisées, a-



t-il ajouté, faisant observer que l'opération d'inscription sur cette plateforme est opérationnelle, depuis deux années, et s'étale de la date de lancement de la campagne des labours-semaillages jusqu'au 31 mars de chaque saison agricole. M. Benzemra a expliqué que la Caisse nationale de mutualité agricole

(CNMA) a commencé à accueillir et examiner les dossiers de ces agriculteurs, depuis juillet dernier, par la désignation de six experts en agronomie conventionnés avec l'annexe de wilaya de la CNMA, qui travaillent en coordination avec les responsables des circonscriptions agricoles pour la validation

des données ayant fait l'objet de déclaration des agriculteurs via la plateforme numérique.

Depuis juillet dernier, quelque 2.200 dossiers concernés par l'indemnisation ont été expertisés sur l'ensemble des dossiers déposés par ces agriculteurs, qui sont inscrits sur la plateforme numérique. Pour rappel, la direction des services agricoles de la wilaya de Tlemcen a enregistré, durant la campagne agricole écoulée, une situation de sécheresse ayant causé un dommage de 87 % de la superficie totale emblavée en céréales, toutes variétés confondues, estimée à 100.491 hectares.

SÉTIF

153.000 ha pour les céréales et légumes secs

La campagne labours-semaillages 2023-2024 cible dans la wilaya de Sétif une superficie de 153.000 hectares à emblaver de céréales et légumes secs, selon le directeur local des services agricoles. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Bouleffet a précisé que 100.000 hectares ont été ainsi réservés au blé dur, 11.750 ha au blé tendre, 37.200 ha à l'orge et 860 ha aux légumes secs, rappelant que durant la saison précédente, seuls 430 ha avaient été consacrés aux légumes secs. Le même responsable a rappelé les mesures décidées par le ministère de tutelle au

profit des agriculteurs en prévision de cette campagne dont le report pour 36 mois du paiement des droits sur la concession agricole, la non-exigence de la condition de paiement de 10 % des crédits et le report du paiement du crédit Rfig pour trois ans et la couverture par l'Etat des intérêts. Ces mêmes mesures incluent également l'octroi d'un crédit non-rémunéré de 20.000 DA par hectare (avec un plafond de 30 hectares) remboursables sur trois ans et la fourniture gratuitement des semences et engrais aux céréaliculteurs sinistrés par le déficit pluviométrique dont le

nombre a été estimé à 10.870 agriculteurs à travers la wilaya, est-il indiqué. Le directeur des services agricoles a fait état de la disponibilité au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de 9.500 quintaux d'engrais de fond, 5.000 quintaux d'engrais de couverture et 188.000 quintaux de semences dont 186.000 quintaux agréés par le Centre national de contrôle et de certification des semences et des plants.

ORAN

Le Salon professionnel de la dégustation fait la promotion de la production nationale

Le Salon professionnel de la dégustation, dont la deuxième édition a été inaugurée, dimanche, au Palais des manifestations économiques et commerciales d'Oran, fait la promotion des compétences des entreprises nationales dans le domaine des industries alimentaires et de transformation. Une cinquantaine d'exposants, spécialisés dans la production de boissons, d'aromates, de produits laitiers, de chocolat, de café, de pâtes alimentaires, pâtisseries, confiseries traditionnelles et modernes, d'emballages et d'équipements de cuisine, participent à cet événement, a souligné à l'APS la responsable d'information de la société SOS Events, organisatrice de cet événement économique. Cette exposition de cinq jours constitue une occasion propice pour les opérateurs économiques à l'effet d'exposer et de promouvoir

leurs produits et les dernières innovations liées à l'industrie alimentaire, a ajouté Amina Belkacem. Elle constitue également un espace pour les nouvelles unités industrielles de faire connaître leur savoir-faire et leurs produits, en plus de chercher des clients et opérateurs économiques pour élargir le champ de leurs activités. Le Salon se veut aussi un espace de commercialisation des produits fromagers traditionnels, qui possèdent un label commercial déposé au marché national, a souligné l'artisan Saïd Mekbel de la wilaya de Bejaia, spécialisé dans ce type d'industries alimentaires, depuis 2010. Cet artisan qui expose une dizaine de variétés de fromages principalement à base de lait de chèvre et de vache et des produits aux normes internationales a signalé qu'il œuvre à développer un produit bio sans produits conserva-

teurs ni additifs alimentaires. Il propose d'intensifier les marchés hebdomadaires pour commercialiser ces produits, qui sont hautement périssables, contrairement aux fromages manufacturés dont la durée de conservation est de six mois. Cette exposition est aussi l'occasion de faire connaître davantage le produit national, qui compte une grande variété de denrées alimentaires, sachant que les encadreurs de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Oran ont souvent recours aux produits locaux pour leur qualité et leur prix, selon la représentante commerciale de cet établissement d'enseignement, Nesrine Redjimi. Pour sa part, l'un des visiteurs a estimé que l'exposition est l'occasion de présenter la qualité des produits algériens, notamment les dérivés laitiers, très demandés, ainsi que de découvrir de nouveaux pro-

duits alimentaires locaux largement utilisés dans la cuisine algérienne, tout en appelant à la création d'un vaste réseau de distribution pour atteindre le consommateur. Dans ce contexte, Mme Mestari Dalila, responsable du laboratoire de la société Arome Place à Es-Senia, activant dans le domaine des produits aromatiques, a déclaré: « nous cherchons à développer un produit d'aromathérapie à base de fruits naturels et nous nous soucions également de l'emballage pour offrir au consommateur le meilleur produit et à des prix raisonnables ». Lors du Salon de dégustation professionnel, des démonstrations de cuisine traditionnelle algérienne ont été programmées, présentées par des chefs de renom au niveau national et d'autres de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Oran.

ARNAUD DE MORGNY, DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE DE GUERRE ÉCONOMIQUE

"Ne pas connaître l'existence de la guerre économique est le meilleur moyen de la perdre"

Dans un entretien aux « Echos », Frédéric Nouel, senior partner du cabinet d'avocats Gide, fait le point sur les grands changements qui révolutionnent sa profession : justice négociée, réglementations sur les questions durables, intelligence artificielle.

Suite et fin



Propos recueillis
par Etienne Campion

Récemment la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) qui est un service de renseignement chargé de « protéger le pays contre les menaces à l'encontre de la sécurité des militaires et de l'industrie de défense » a fait apparaître la notion de guerre économique sur son site internet. Dans cette mission de contre ingérence, elle développe des actions d'entrave. Il s'agit là de mesures de contre-offensive, de riposte. Il n'existe pas, à ma connaissance de stratégie offensive en première intention dans les services de l'État.

Pour quelle raison ?

L'administration est un outil de l'État : elle n'est pas autonome. Elle ne se donne pas ses propres règles ou missions. La question qui se pose est donc : le gouvernement accepte-t-il les stratégies de conquête économique ?

Les faits tendent à montrer qu'au sommet de l'État, le passage à l'offensive économique n'est pas à l'ordre du jour. Ou alors il s'agirait d'une étrange conception de l'offensif qui soit consisterait à faciliter l'installation d'entreprises étrangères – la notion d'attractivité économique – soit à favoriser le rachat d'entreprises françaises par des entreprises étrangères y compris quand elles touchent à des domaines stratégiques ou du moins à effectuer un contrôle minimal. Parfois, les gouvernements réagissent quand l'opinion publique ma-

nifeste sa désapprobation à tel ou tel projet de rachat – ce qui signifie qu'ils en avaient accepté le principe auparavant...

Ainsi le contrôle des investissements étrangers en France (IEF) nous paraît encore trop faible. Sur 131 opérations autorisées en 2022, 70 l'ont été sous conditions. La difficulté réside dans le suivi du respect de ces conditions par l'acheteur. Un rapport sénatorial récent proposait du reste, de rendre obligatoire un débat parlementaire sur ce suivi afin que le gouvernement devienne responsable politiquement sur ce sujet. C'est un signe de changement d'état d'esprit. Enfin nombreux sont les décideurs politiques français qui n'ont pas encore intégré le nouveau paradigme mis en place par les États-Unis à la fin de la guerre froide au début des années 1990. Cette nouvelle stratégie consistait en l'utilisation de toutes les ressources naguère mobilisées contre le bloc de l'Est, dans la guerre économique tous azimuts. Ils ne furent pas les seuls. Ce ne fut pas le cas en France ou alors trop peu. Ne pas connaître l'existence d'une guerre est le meilleur moyen de ne pas la mener et donc de la perdre. Quant à passer à l'offensive...

Quel est le poids des services de renseignement dans la guerre économique ?

La réponse dépend du pays dont il est question. Pour les États-Unis, la Chine, la Russie, le Japon et la Corée du Sud, pour les plus actifs, leur rôle est très important y compris de manière offensive. En ce qui concerne la France,

les services de renseignement jouent essentiellement un rôle défensif. Pour les entreprises qui relèvent du secteur de la défense au sens élargi, le rôle de protection et de sécurité incombe à la DRSD vue plus haut. Pour les autres entreprises, elles ressortissent de la compétence de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Les services publient des notes de sensibilisation, des fiches pratiques, organisent des formations ou des séances de sensibilisation, voire intervienne directement de leur initiative ou quand une entreprise les appelle. La Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières est en expansion depuis peu. Je vous renvoie à l'entretien du Général Bucquet sur le cas particulier de la DRSD dans notre ouvrage.

L'UE est-elle suffisamment armée, et a-t-elle pris la mesure de l'ampleur des enjeux liés à la guerre économique ?

Ursula von der Leyen a déclaré le 13 septembre : « Notre industrie et nos entreprises technologiques aiment la concurrence. Elles savent que la concurrence mondiale est bonne pour les affaires ». Ce discours est symptomatique de la conception européenne des rapports mondiaux : le libre commerce apporte la paix et la prospérité et les entreprises européennes gagnent des marchés. Ce discours masque une réalité de concurrence interne très vive au sein de l'UE et des pratiques de guerre économique intérieure – ce qui relève d'un tabou majeur. L'exemple récent de la tarification de l'électricité démontre

que des pays membres de l'Union peuvent poursuivre des intérêts nationaux contradictoires. L'indexation du prix du KWH produit par l'énergie nucléaire sur le prix du gaz a été demandée par l'Allemagne et accepté par la France (ce qui est un sujet en soi) aux fins évidentes d'empêcher les entreprises françaises de bénéficier d'un avantage compétitif sur les entreprises en Allemagne du fait d'un prix très bas de l'électricité. Récemment l'école de guerre économique a publié un rapport démontrant que l'État fédéral allemand finançait des fondations privées afin de déstabiliser la filière nucléaire en France et son approvisionnement en Uranium à l'étranger. Action normative, stratégie d'influence, déstabilisation indirecte par des tiers sont des outils de guerre économique. Il y a d'autres exemples aussi qui ne sont pas allemands.

L'Union ont pris conscience de la guerre économique et la pratique, l'UE en tant qu'institution s'éveille à peine à ces sujets et en a une vision borgne. Pour l'UE, les adversaires économiques seraient essentiellement la Chine et récemment la Russie, c'est oublier ceux qui se situent à l'Ouest ! Des règles sur la protection des données ont été prises mais si les serveurs sont aux États-Unis ou en Chine quelle est leur efficacité ? Est-il judicieux de confier à des entreprises chinoises la fabrication et la pose de câbles Internet en mer alors qu'il s'agit d'infrastructure critique ? À l'évidence non ! Et pourtant...

Source : Marianne.net

DES CONTRATS EN VUE AU SÉNÉGAL

Le Cepex ouvre la voie aux chefs d'entreprises

Le Centre de Promotion des Exportations (Cepex) a fait savoir hier samedi 28 octobre qu'elle prépare une mission d'affaires à Dakar, au Sénégal, du 10 au 14 décembre 2023. Le Cepex lance un appel aux chefs d'entreprises opérant dans l'agriculture et l'agroalimentaire, le BTP et les matériaux de construction, la santé (médicaments et dispositifs médicaux), l'emballage et les TIC...

Au menu des rencontres professionnelles B2B, une visite de la Foire internationale de Dakar (FIDAK) et du Pôle urbain de Diamniadio (la nouvelle cité administrative dotée d'infrastructures de haut niveau pour désengorger la capitale) ainsi que l'organisation du Forum d'affaires et de partenariat Tunisie-Libye-Sénégal.

MAROC

Le gouvernement espère engranger 873 millions \$ en 2024 avec la privatisation de plusieurs entreprises publiques

Les recettes du programme de privatisation devraient augmenter en 2024 comparativement à l'année précédente, avant de baisser sensiblement en 2025 et en 2026. La privatisation de plusieurs entreprises publiques devrait rapporter au Maroc des recettes estimées à 9 milliards de dirhams marocains (873 millions de dollars) en 2024, selon le rapport relatif au budget de l'Etat 2024 publié jeudi 26 octobre par le ministère de l'Economie et des Finances.

Ce montant est plus élevé que la somme de 8 milliards de dirhams (776 millions de livres sterling) que le pays espère engranger en 2023 grâce à la cession des parts de l'Etat dans des entreprises publiques, a-t-on précisé de même source.

Les principales sociétés d'Etat qui devraient être cédées à des investisseurs privés locaux et étrangers en 2024 comprennent Maroc Telecom, l'hôtel La Mamounia, la Société des productions biologiques et pharmaceutiques vétérinaires, la Société nationale de commercialisation des semences et la compagnie Energie électrique de Tahaddart.

Le rapport indique par ailleurs que les revenus du programme de privatisation devraient baisser en 2025 et en 2026, pour s'établir à environ 3 milliards de dirhams (291 millions de dollars) chaque année.

ARABIE SAOUDITE

Riyad se prépare pour accueillir l'Expo 2030

« Ensemble pour un avenir radieux », Riyad se prépare pour accueillir l'Expo 2030. Riyad a déjà élaboré sa Vision 2030 qui comprend le plan d'organisation de l'Expo 2030.

La capitale italienne Rome et la terre des lieux saints, la capitale saoudienne, Riyad, sont en concurrence pour obtenir l'honneur d'accueillir et d'organiser l'Exposition 2030. Malgré la participation de la ville sud-coréenne de Busan à la course de candidatures, le choix va se porter sur l'Italie ou l'Arabie Saoudite. L'hébergement du Japon pour l'Exposition de 2025 rend peu probable l'organisation d'un tel événement par une autre ville asiatique à 5 ans d'intervalle. Bien que le gouvernement de la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, souhaite ardemment l'organisation d'un événement de telle envergure. Or, la faible capacité financière du pays et l'absence d'une vision claire et concrète sur le financement détaillé de cet événement rend sa réalisation incertaine et difficile.

Indépendamment des autres villes qui ont candidaté pour accueillir l'Expo 2030, Riyad a déjà élaboré sa Vision 2030 qui comprend en son sein le plan d'organisation de l'Expo 2030. Ainsi, le Royaume de l'Arabie saoudite cherche à exécuter cette vision globale qui comprend des plans d'action environnemental, sociétal, économique, énergétique, culturel, etc. En revanche, l'Italie, qui est une destination touristique a peut-être proposé d'accueillir l'événement pour obtenir des fonds supplémentaires des touristes. Malgré les défis climatiques, Riyad présente une vision intégrée pour construire l'avenir, en tant que ville en croissance rapide, dynamique et en pleine transformation. Les organisateurs de la candidature de Riyad Expo 2030 ont fait du changement climatique un sujet central de discussion lors de l'exposition internationale.

La question de la lutte contre le changement cli-



matique occupe une place importante dans le dossier d'accueil de "Riyad Expo 2030". Inspiré de cette thématique, le site de l'Expo Riyad 2030 est conçu sous forme de parc ou de labyrinthe vert, avec des grandes pétales superposées de manière à fournir un refroidissement naturel, un design et une technique adoptés par les habitants du Moyen-Orient depuis des siècles pour rafraîchir l'espace.

Le gouvernement saoudien a également lancé plusieurs initiatives pour diversifier les sources de son économie et créer un avenir plus durable. Cette exposition internationale est un enjeu majeur pour l'histoire de la ville de Riyad. L'expo représente une opportunité significative pour Riyad de montrer, au monde entier, ses progrès récents et ses aspirations.

Concrètement, Riyad prévoit accueillir 246 pa-

villons participants : tous les Etats du monde, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales.

« Ensemble pour un avenir radieux » sous ce slogan, Riyad se prépare activement pour relever ce défi.

D'un point de vue financier, Riyad compte dépenser environ 7,8 milliards de dollars pour établir le site de l'exposition, qui sera à quelques minutes de l'aéroport du Roi Khalid de Riyad, et qui devrait attirer des dizaines de millions de visiteurs. Il est nécessaire de mentionner que ce site est conçu selon les règles et les politiques de durabilité environnementale, gestion des déchets et respect des ressources naturelles.

Très attrayants, les pavillons de l'Expo Riyad 2030 ressemblent à un jardin verdoyant au cœur du désert, un design fascinant et durable...

ÉGYPTE

Le groupe qatari Baladna veut investir dans un projet de production laitière de 1,5 milliard \$

L'Égypte produit environ 80 % de ses besoins de lait frais et produits laitiers.

Dans le pays qui cible l'autosuffisance dans la denrée, les autorités souhaitent renforcer davantage les investissements dans l'industrie locale.

En Égypte, l'Autorité du canal de Suez a signé le 24 octobre un protocole d'accord avec le groupe agroalimentaire qatari Baladna pour la mise en œuvre d'un projet d'investissement de 1,5 milliard \$ dans l'industrie

laitière. L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur la page Facebook du gouvernement.

Ledit projet comprend l'installation et le développement d'une ferme laitière pouvant accueillir 20 000 têtes de vaches à ses débuts en vue de produire 300 millions de litres de lait par an. Selon les détails du communiqué, ce projet intègre aussi le développement d'une exploitation agricole de 113 000 hectares dans le gouvernorat de la Nouvelle-

Vallée au sud-ouest du pays.

Ce domaine devrait être dédié à la culture de fourrage et d'autres produits agricoles nécessaires pour satisfaire non seulement les besoins en aliments pour animaux de la ferme, mais aussi la demande sur le marché local et à l'export.

« Nous sommes tout à fait prêts à investir dans ce projet, en nous appuyant sur nos ressources et notre expertise de classe mondiale, ainsi que sur notre engagement inégalé à utiliser les

meilleures pratiques mondiales durables », indique Ramez Al-Khayyat, directeur général de Baladna.

Il faut rappeler que la firme qatarie est l'un des principaux fabricants de produits laitiers du Golfe persique. L'Égypte produit environ 5,1 milliards de litres de lait par an alors que les besoins de consommation s'élèvent à plus de 6,3 milliards de litres, d'après les données de la FAO.

Qatar participe au 4ème Forum de la Route de la Soie en Géorgie

L'État de Qatar a participé au 4ème Forum de la Route de la Soie de Tbilissi (Tbilisi Silk Road Forum), dans la capitale géorgienne, Tbilisi, en présence de près de 2000 participants, dont des chefs de gouvernement, des ministres, des diplomates et des représentants d'organisations internationales, d'institutions financières et commerciales.

La délégation de Qatar a été présidée par Son Excellence le ministre des Transports, Mr Jassim bin Saif Al Sulaiti. Le Forum qui s'est déroulé en deux jours se concentre sur plusieurs sujets clés liés aux chaînes d'approvisionnement, à la connectivité des services

logistiques et aux investissements dans les infrastructures de transport terrestres, maritimes et aériennes à l'échelle mondiale. Par ailleurs, Son Excellence le ministre des Transports et Son Excellence le Vice-premier ministre et ministre de l'Économie et du Développement durable de Géorgie, Mr Levan Davitashvili, ont signé un protocole d'accord sur la reconnaissance mutuelle des certificats de marins pour les navigateurs entre le Gouvernement de Qatar et le Gouvernement de la Géorgie.

Ledit protocole s'inscrit dans le cadre de l'application des termes de la Convention internationale sur les normes de formation des marins et de délivrance des brevets et de veille (STCW). Le cadre du protocole englobe les certificats des marins pour les voyages illimités et les voyages à proximité du littoral, accordant la liberté de passage aux marins travaillant à bord de navires commerciaux.

TUNISIE

Un portail national de l'entrepreneuriat sera bientôt lancé

Selon un communiqué publié sur la page facebook du ministère de l'emploi, un portail national de l'entrepreneuriat « l'entrepreneur » sera lancé au cours du mois de novembre prochain, en concomitance avec la semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2023.

Cette nouvelle plateforme a pour objectif de faire connaître les services fournis par les différentes structures concernées, les programmes d'accompagnement, d'encadrement et de financement au profit des entrepreneurs et les encouragements et incitations accordés par l'état pour impulser l'investissement.

Le portail « l'entrepreneur » a été réalisé en coopération avec le programme des nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat pour le développement avec un financement de la Norvège.

EN AFRIQUE

68 % des PME voient le changement climatique comme une menace majeure

L'enquête a été menée en collaboration avec la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) auprès de 5625 entreprises opérant dans 13 pays d'Afrique francophone. Elle permet d'évaluer le niveau de préparation des PME aux effets du changement climatique.

Les PME opérant en Afrique francophone prennent de plus en plus conscience des effets néfastes du changement climatique sur leurs activités, mais une minorité d'entre elles met en place mesures d'adaptation et d'atténuation, selon un rapport publié le 18 octobre par le Centre du commerce international (ITC). Intitulé « SME Competitiveness in Francophone Africa 2023 : Building resilience to climate change », le rapport se base sur une enquête menée entre avril et juillet 2023 auprès de 5625 entreprises opérant dans 13 pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, République du Congo, Côte d'Ivoire, RD Congo, Gabon, Mali, Mauritanie, Maroc, Sénégal et Togo). L'enquête révèle tout d'abord que 68% des entreprises sondées considèrent le changement climatique comme une menace majeure.

Les entreprises actives dans le secteur primaire sont plus préoccupées par les variations de températures et la raréfaction des ressources hydriques qui impactent négativement les rendements et la productivité des cultures, alors que celles opérant dans les secteurs des services et de l'industrie manufacturière se soucient surtout des pénuries d'intrants liées au dérèglement climatique.

Des investissements axés sur les infrastructures
Malgré cette prise de conscience relativement élevée de l'impact négatif du changement climatique, 38% des PME d'Afrique subsaharienne seulement ont mis en place des stratégies d'adaptation pour réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques. Dans le détail, 59 % des entreprises actives dans le secteur agricole ont investi dans des mesures visant à faire face au chan-

gement climatique, contre 48 % des entreprises opérant dans l'industrie manufacturière et 23 % des entreprises du secteur des services. Les entreprises agricoles sont également cinq fois plus susceptibles de mettre en place des mesures d'adaptation multiples que celles actives dans le secteur des services. Plus généralement, les entreprises qui ont mis en œuvre des mesures d'adaptation au dérèglement du climat se sont principalement concentrées sur les infrastructures : 27 % ont investi dans des systèmes de production d'électricité, 23 % dans des systèmes d'irrigation économes en eau et 22 % dans des moyens de transport alternatifs. Le rapport révèle d'autre part que les entreprises ayant une bonne situation financière étaient plus susceptibles d'adopter des mesures d'adaptation que leurs homologues soumises à des contraintes financières. Ces der-

nières ont aussi tendance à mettre en place des mesures peu coûteuses et qui ne nécessitent pas des compétences élevées, dont l'utilisation de moins de produits chimiques et l'investissement dans des emballages durables/recyclables, que leurs homologues affichant une bonne santé financière, qui ont tendance à faire des investissements plus lourds. Sur un autre plan, 36% seulement des entreprises sondées déclarent avoir pris des mesures pour atténuer l'effet de leurs activités sur l'environnement. 90% de ces entreprises qui ont réduit leur empreinte carbone ont précisé que les mesures d'atténuation leur ont permis d'accéder à des opportunités économiques prometteuses telles que l'accès à de nouveaux marchés (40%), la préservation de marchés existants (32%), l'amélioration de la qualité des produits (31%) et la réduction du coût des intrants (27%).

NB : Plus de la moitié des entités interrogées (55%) sont des microentreprises avec moins de quatre employés et 31% des petites entreprises (5 à 19 employés). Environ 83% de ces entreprises opèrent dans le secteur des services, 9 % sont actives dans l'industrie manufacturière et 8 % dans le secteur primaire (mines, agriculture, etc.).

ESTIMÉ À 774,4 MILLIARDS DE NAIRAS EN NEUF MOIS

Dangote Cement Nigeria a triplé son bénéfice net

La filiale nigériane de Dangote Cement a enregistré un bénéfice net de 747,4 milliards de nairas sur 9 mois en 2023, soit une hausse de 173% par rapport à 2022. Cette augmentation est largement attribuée aux gains de change, amplifiés par la dépréciation du naira. La filiale nigériane du groupe Dangote Cement a annoncé un bénéfice net de 747,4 milliards de nairas (930 millions \$, 1\$=800 nairas) pour les neuf premiers mois de l'année 2023, selon les résultats financiers non audités consultés sur la Bourse de Lagos. Il s'agit d'une augmentation de 173% par rapport à la même période en 2022, et près de 1,8 fois le bénéfice net total de l'entreprise pour l'année 2022. Les ventes, qui ont atteint 933 milliards de nairas sur la période, sont en hausse par rapport aux 891 milliards de chiffre d'affaires réalisé entre janvier et septembre 2022. Cependant, l'augmentation des ventes n'est pas la principale raison de cette progression exceptionnelle du bé-

néfice net de Dangote Cement Nigeria. L'entreprise, qui commercialise une partie de ses produits sur des marchés extérieurs, notamment dans les pays voisins du Nigeria utilisant le franc CFA, une monnaie stable, a ainsi multiplié par plus de 8 ses gains de change, atteignant 588 milliards de nairas. Avec l'arrivée au pouvoir du président nigérian Bola Tinubu, une promesse de campagne a été tenue en mettant fin au système de gestion des réserves de change, qui était partagé entre une fenêtre officielle avec un taux fixé par la banque centrale, et un système parallèle et reconnu, avec des taux variables. Cette mesure a entraîné une dépréciation du naira face à plusieurs monnaies, y compris le franc CFA, utilisé par ses partenaires commerciaux les plus proches. Cette dépréciation a pénalisé des importateurs d'intrants comme Total Energie Nigeria ou encore des brasseurs comme Nigerian Breweries, mais Dangote Cement Nigeria en a grandement

profité. Les gains de change ont également impacté positivement l'activité du groupe Dangote Cement coté sur la Bourse de Lagos, doublant la valeur des ventes panafricaines. Toutefois, cette évolution est principalement due à un naira plus faible, les volumes étant restés quasi stables. La réaction des investisseurs qui possède les actions Dangote Cement est attendue à la suite de la publication de ces résultats. Elle a gagné 15% depuis le début de l'année 2023, mais était en baisse de 11% au cours des 90 derniers jours. Sur une période de cinq ans, l'action Dangote Cement a été plutôt bénéfique pour les investisseurs, selon des calculs effectués par l'Agence Ecofin, avec un rendement global, dividendes inclus, de 131%, contre seulement 102% pour l'ensemble du compartiment actions sur le marché financier de Lagos.

OUGANDA

Un collectif de commerçants lance un ultimatum de deux semaines au gouvernement pour restaurer l'accès à Facebook

La suspension des réseaux sociaux pendant les périodes électorales est devenue fréquente sur le continent. En janvier 2021, Facebook a été suspendu en Ouganda et est toujours bloqué. Le collectif de commerçants Urban Smart Traders Business Association Limited a menacé cette semaine d'entamer des actions en justice à l'encontre de la Commission ougandaise des communications (UCC) si les autorités ne donnent pas de nouveau accès au réseau social Facebook. Un ultimatum de deux semaines a été donné. « Avant la fermeture malheureuse de Facebook le 12 janvier 2021, les

membres de notre client géraient activement 100 groupes Facebook, 500 sites web en ligne et 280 mini-sites web, dans le seul but d'accroître la connectivité et la visibilité en ligne afin d'améliorer leurs revenus commerciaux », indique l'avis. Plusieurs événements malencontreux ont éloigné les deux camps pour que la suspension perdure jusqu'à ce jour. En effet, dans le contexte des élections présidentielles de janvier 2021, les autorités ougandaises ont suspendu le réseau social à cause des discours haineux et des fake news qu'il véhiculait. Dans un second temps, la firme de Mark Zuckerberg a refusé de resta-

rer des comptes pro-gouvernement qui ont été supprimés pour tentative coordonnée pour influencer l'opinion publique à l'approche des élections. En 2022, l'autorité fiscale ougandaise a essayé de collecter la taxe sur valeur ajoutée sur tous les géants du web opérant virtuellement dans le pays. Selon Luyimbazi Nalukoola (photo), avocat du collectif des commerçants, les pertes financières pour les membres d'Urban Smart Traders Business Association Limited seraient de l'ordre de 66 milliards de shillings ougandais (environ 17,5 millions \$). « Certains des membres de notre client ont ouvert des comptes sur des marchés en ligne locaux, ce qui a en-

traîné des frais exorbitants de 138,8 % supérieurs à ceux de Facebook, soit une perte d'environ 18 millions de shillings rien qu'en frais d'abonnement », a-t-il ajouté. Par ailleurs, même si de nombreux ougandais ont simplement abandonné l'utilisation de Facebook, il faut souligner qu'une partie s'est tournée vers les réseaux privés virtuelle pour y accéder. Cette solution n'est pas sans faille puisque les autorités peuvent également empêcher leur utilisation. La Tanzanie a récemment réglementé son utilisation sur son sol.

4^E COHORTE DE L'AFRICA STARTUP INITIATIVE PROGRAM 10 start-up sélectionnées

Startupbootcamp Afritech a annoncé, le lundi 23 octobre, les dix start-up retenues pour participer à la quatrième cohorte de l'Africa Startup Initiative Program. Elles bénéficieront d'un financement de 18 000 \$, de 3 mois de mentorat et d'opportunités de réseautage. « L'IA est apparue comme l'un des principaux secteurs dans notre réserve de candidatures. En outre, 26 % de toutes les start-up qui ont posé leur candidature sont en phase de croissance. Ce sont des signaux positifs majeurs pour l'écosystème technologique africain », a déclaré Henry Ojuor, directeur de la Startupbootcamp Afritech.

AFRIQUE DU SUD La start-up de mobilité WhereIsMyTransport annonce l'arrêt définitif de ses activités

WhereIsMyTransport une société de données sur les transports basée en Afrique du Sud a annoncé qu'elle mettait fin à ses activités. L'entreprise fondée en 2016, a déclaré être dans l'incapacité de lever de nouveaux fonds. En 8 ans d'activité, l'entreprise avait déjà réussi à lever plus de 27 millions de dollars de fonds, à étendre sa portée à 140 sites dans 22 pays et à employer environ 200 personnes.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses rebondissent un peu avant les banques centrales

Les Bourses en Europe rebondissent un peu lundi, avant d'importantes échéances comme les réunions de plusieurs banques centrales durant la semaine ainsi que des résultats d'entreprises qui ont déjà provoqué plusieurs plonges sur les marchés.

Paris montait de 0,52%, Londres de 0,89% et Francfort de 0,66% vers 09H15 HEC. Au Japon, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,95% lestée par les pertes à Wall Street en fin de semaine dernière et les tensions géopolitiques. Hong Kong était stable dans les derniers échanges, et Shanghai progressait de 0,12%. Le S&P 500 et le Dow Jones américain ont tous les deux fini en nette baisse vendredi ainsi que sur la semaine. "Les résultats mitigés du troisième trimestre et les tensions au Moyen-Orient ont pesé sur l'appétit" des investisseurs pour les actions la semaine passée, résume Ipek Ozkardeskaya, analyste de

Swissquote Bank. De violents combats au sol, d'après le Hamas, sont en cours lundi dans la bande de Gaza, toujours soumise à des bombardements intensifs par l'armée israélienne, et à un siège qui selon la Cour pénale internationale peut constituer "un crime". Les prochaines séances seront chargées pour les investisseurs, avec plusieurs réunions de banques centrales, dont celle des Etats-Unis qui se termine mercredi, mais aussi des données sur la croissance et l'inflation en zone euro et sur l'emploi aux Etats-Unis. Dès lundi, le rythme de hausse des prix en octobre pour l'Espagne et l'Allemagne sera connu.

Les résultats d'entreprises vont aussi continuer de s'égrainer tout au long de la semaine. Freinage d'urgence de Hino Motors Le fabricant de camions Hino Motors a chuté de 18,67%. Cette filiale de Toyota (-2,44%) a sabré vendredi sa prévision annuelle de bénéfice opérationnel et s'attend désormais à une perte nette sur l'ensemble de l'exercice qui se terminera fin mars prochain, en raison d'une détérioration plus forte que précédemment attendue de ses ventes hors Japon. Nissan a chuté de 4,50%, Honda de 4,23% et Mitsubishi Motors de 4,45%,

même en ayant réhaussé ses prévisions financières grâce au yen bas. Vendredi à Wall Street, Ford avait plongé de 12,25% après avoir estimé l'impact de la grève qui a touché pendant un mois et demi ses usines à 1,3 milliard de dollars, et publié des résultats décevants. Samedi, Stellantis (+0,06%) a annoncé un accord préliminaire avec syndicat américain de l'automobile UAW en vue de mettre fin à la grève, qui prévoit une augmentation de 25% des salaires de base d'ici à 2028.

FRANCE

La Bourse de Paris rebondit avant plusieurs échéances majeures

La Bourse de Paris monte de 0,46% dans les premiers échanges lundi, tentant de rebondir de son plus bas niveau depuis début janvier avant de nombreux rendez-vous économiques, des banques centrales aux entreprises. L'indice vedette CAC 40 progressait de 31,24 points à 6.826,62 points vers 09H25. Vendredi, le plongeon de près de 19% de Sanofi l'a entraîné en baisse de 1,36%, à son plus bas de clôture depuis le 5 janvier. Sur les huit dernières semaines, la cote parisienne a terminé sept fois dans le rouge. Les investisseurs se préparent à de nouvelles séances bien remplies, en plus des résultats d'entreprises qui vont continuer de s'égrainer durant la semaine. Les banques centrales au Japon, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni se réunissent notamment, des événements dont les actes et les paroles sont toujours scrutés. "Si une pause (dans la hausse des taux d'intérêt) ne fait aucun doute, en l'absence de mise à jour des projections économiques, tous les regards seront tournés vers les orientations futures de Jerome Powell", le président de la banque centrale américaine, assure John Plassard, spécialiste de l'investissement chez Mirabaud. En Europe, on attend des chiffres sur l'inflation lundi et mardi, mais aussi sur la croissance. Aux Etats-Unis, plusieurs données sur l'emploi sont attendues les prochains jours, avant de terminer par le rapport mensuel vendredi. Sur le marché obligataire, le taux de la France baissait pour tourner autour de 3,40%, une tendance similaire à celui de l'Allemagne, après la décision de l'agence de notation Fitch de maintenir la note de crédit

du pays vendredi.

Sanofi, la séance d'après Après avoir connu sa pire chute depuis au moins 30 ans (-18,93%), et avoir vu s'envoler près de 25 milliards de valorisation en Bourse, le laboratoire pharmaceutique Sanofi rebondissait de 1,19% à 82,43 euros. Le groupe avait réduit vendredi ses objectifs financiers à court terme dans le cadre de son plan stratégique, en annonçant des résultats un peu moins bons que prévu. ArcelorMittal chute ArcelorMittal a confirmé samedi la signature d'un "accord préliminaire" avec le Kazakhstan pour transférer la propriété de sa filiale locale à cet immense pays d'Asie centrale, après la mort d'au moins 45 mineurs dans un accident sur un site du groupe. Le président Kassym-Jomart Tokaïev a notamment qualifié le groupe de "pire entreprise de l'histoire du Kazakhstan du point de vue de la coopération avec le gouvernement". L'action a chuté de plus de 5% dans les premiers échanges, et reculait encore de 4,91% à 20,03 euros vers 09H25. Sur l'indice élargi SBF 120, l'action du groupe minier Eramet progressait de 3,89% à 64,15 euros, et les groupes miniers à Londres étaient aussi dans le vert.

Stellantis trouve un accord aux Etats-Unis Le syndicat américain de l'automobile UAW a annoncé samedi un accord préliminaire avec Stellantis (+0,38% à 17,39 euros), trois jours après un accord similaire avec Ford, en vue de mettre fin à la grève chez le constructeur automobile. Il prévoit une augmentation de 25% des salaires de base d'ici à 2028.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 30 Octobre 2023					
Valeur : 01 Novembre 2023					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		136.2426	136.2576
1	EUR	EURO		143.7768	143.8471
1	GBP	POUND STERLING		164.8030	164.8610
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0956	91.1239
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6170	18.6193
1	CHF	SWISS FRANC		150.8276	150.9111
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.3275	98.3454
1	DKK	DANISH KRONE		19.2754	19.2792
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.2022	12.2071
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1832	12.1879
1	AED	UAE DIRHAM		37.0920	37.0981
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.3130	36.3228
1	KWD	KUWAITI DINAR		440.3445	440.5354
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7049	43.1341
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2408	13.2423
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7401	27.8822
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5872	3.5876
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.5252	178.5252

BOURSE ZURICH

Ouverture attendue en légère hausse en attendant la Fed

La Bourse suisse devrait ouvrir sur un rebond timoré lundi, après la baisse de Wall Street vendredi où la séance a été pénalisée par des statistiques américaines toujours trop fortes. Les investisseurs continuent de scruter la situation au Proche-Orient en attendant la réunion de la Réserve fédérale américaine ce mercredi. Concernant cet événement, si une pause ne fait aucun doute au chapitre des taux, en l'absence de mise à jour des projections économiques, tous les regards seront tournés vers les orientations futures de Jerome Powell, résume dans son commentaire matinal John Plassard de Mirabaud Banque. "Le marché estime actuellement que le Comité de politique monétaire (FOMC) commencera à réduire les taux en juin 2024, mais le marché se trompe presque toujours sur ce que fera le Comité au-delà de sa prochaine réunion", note encore l'analyste. "L'appétit pour le dollar américain reste limité malgré les don-

nées économiques solides, tandis que la ruée vers l'or s'amplifie, dans le contexte de l'intensification de l'attaque terrestre d'Israël à Gaza", relève pour sa part Ipek Ozkardeskaya, de Swissquote. Le prix de l'once est passé au-dessus du niveau de 2000 dollars l'once vendredi. En Suisse, la saison des résultats trimestriels s'est poursuivie ce matin avec Clariant et Medmix. Au programme de la journée figure notamment l'inflation en Allemagne en octobre. A 8h11, le PréSMI de Julius Bär prenait 0,18% à 10'342,42 points. Les vingt titres du SMI étaient tous dans le vert, mais affichaient des variations minimes et insignifiantes. Seul Novartis (+0,6%) sortait du lot. Le médicament en développement atrasentan se révèle être efficace dans le traitement de la néphropathie à immunoglobuline A (Igan), aussi appelée maladie de Berger. Ces résultats d'études cliniques positifs devraient permettre au laboratoire bâlois de déposer

l'année prochaine une demande d'homologation accélérée aux Etats-Unis.

Les 19 autres titres prenaient tous 0,1%. Sur le marché élargi, Clariant prenait 1,9%. Le chimiste de spécialités a publié ses résultats trimestriels et annoncé l'acquisition de la société canadienne Lucas Meyer Cosmetics pour 810 millions de dollars américains. La transaction devrait être finalisée au premier trimestre 2024. Enfin, le producteur de puces et de capteurs optiques AMS-Osram (+1,5%) a souscrit une opération de cession-bail en Malaisie dans le cadre de sa vaste opération de refinancement dévoilée fin septembre. La transaction va rapporter environ 400 millions d'euros au groupe autrichien coté à la Bourse suisse.

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

L'Australie et l'UE échouent à trouver un terrain d'entente

Alors qu'Olivier Becht, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, avait salué en fin de semaine dernière un « nombre d'avancées très positives », les négociations entre l'Union européenne et l'Australie ont échoué à déboucher sur un accord de libre-échange cette semaine. Il faudra sans doute plusieurs années avant une reprise des pourparlers.

Ce n'est pas demain que l'Union européenne et l'Australie arriveront à s'entendre sur les termes d'un accord de libre-échange. Le ministre australien de l'Agriculture, Murray Watt, a indiqué que les négociateurs de l'UE n'avaient pas fait évoluer leur position lors du dernier cycle de négociations, organisé en marge d'une réunion du G7 au Japon.

« Malheureusement, nous n'avons pas obtenu le mouvement souhaité du côté de l'UE », a-t-il déclaré ce lundi 30 octobre, à la chaîne de télévision publique australienne ABC. « Il est peu probable que les négociations reprennent au cours de la législature actuelle », a-t-il ajouté, suggérant que le gouvernement australien pourrait ne pas revenir à la table des négociations... avant les élections législatives de 2025.

« Je pense qu'il faudra un certain temps avant qu'un gouvernement australien ou un dirigeant de l'UE soit en mesure de négocier un accord. Et c'est assez dommage ».

L'Union européenne s'était pourtant montrée optimiste quant à la conclusion d'un accord au G7 d'Osaka. L'Australie a toutefois « présenté des revendications agricoles qui ne reflétaient pas les récentes négociations », a indiqué un porte-parole de la Commission



européenne, qui est « prête à poursuivre les négociations », selon un communiqué. Le ministre français du Commerce, Olivier Becht, avait salué en fin de semaine dernière un « nombre d'avancées très positives », laissant espérer qu'un accord rapide soit trouvé.

Il faut dire que les discussions durent depuis un certain nombre d'années. Les négociations entre l'UE et l'Australie sur un accord de libre-échange durent en effet depuis 2018. En pratique, les deux parties peinent notamment à se mettre d'accord sur l'ouverture du marché européen aux exporta-

tions australiennes de viande ovine, de bœuf et de sucre. La question de l'accès des produits agricoles européens et les appellations d'origine protégée européennes (fromages, vins, viandes...) complique en effet la donne. L'Australie voulant pouvoir exporter du roquefort, de la fêta ou encore du jambon de Parme, ce que refuse l'Union européenne. Cette dernière a soumis à l'Australie une liste de plus de 400 produits associés à ses territoires qu'elle souhaite protéger. De son point de vue, l'usage du terme « roquefort » doit être réservé aux fromages au lait de brebis fabri-

qués autour du village français éponyme. Et seuls les producteurs hollandais devraient pouvoir revendiquer l'appellation « gouda », un fromage fabriqué aux Pays-Bas. Des exigences auxquelles refuse de céder Canberra. « Après la Seconde Guerre mondiale, l'Australie a connu une forte vague d'immigration arrivée de l'Europe », a expliqué début juin Murray Watt. « Nos producteurs ont ramené leurs produits de leur pays d'origine et les ont fabriqués ici ». Le ministre déclarait alors que si « l'Australie ne parvient pas à obtenir un bon accord, mieux vaut ne pas en conclure du tout ».

SELON UNE ÉTUDE

La Chine devrait continuer à concentrer l'emploi manufacturier mondial en 2050

Poursuivant sa progression, la Chine devrait concentrer à elle seule 43% de l'emploi industriel mondial d'ici 2050, malgré une tendance à la baisse au niveau mondial selon une étude du Centre pour le développement mondial (CGD) de Washington.

Une guerre d'influence qui semble perdue d'avance. Malgré la volonté affichée par les États-Unis et l'Union européenne (UE) d'être moins dépendant de l'industrie chinoise pour leurs propres approvisionnements, la Chine devrait voir sa part augmenter dans les emplois manufacturiers mondiaux d'ici à 2050, selon une étude du Centre pour le développement mondial (CGD) de Washington.

D'ici moins de 30 ans, la Chine concentrera 43% de l'emploi industriel mondial et sera l'un des seuls pays à voir ses emplois industriels progresser, alors que la tendance au niveau mondial sera plutôt à la baisse. Après la pandémie de Covid-19 et le premier confinement au niveau mondial, les principales économies occidentales ont estimé que leur dépendance à l'industrie chinoise représentait un risque pour leurs chaînes d'approvisionnement.

La reprise rapide de l'économie post-confinement, et les goulots d'étranglement observés dans l'approvisionnement, provoquant retards et hausses des prix venues alimentées la vague d'inflation qui touche toujours l'économie mondiale, ont incité l'UE et les États-Unis à mettre en place une stratégie de «baisse de

risques» industriels vis-à-vis de la Chine. Cette stratégie vise notamment à ramener vers les pays concernés, ou des pays considérés comme plus proches politiquement, une partie de la production jugée stratégique jusqu'ici réalisée en Chine.

Les États-Unis souhaitent également limiter les capacités chinoises concernant la production de technologies de pointe, telles que les microprocesseurs nécessaires au développement de l'intelligence artificielle (IA) afin de conserver une longueur d'avance en la matière.

Mais cette approche ne devrait pas trouver de traduction en matière d'emplois, selon l'étude, qui pointe une poursuite de la baisse de la part de l'emploi industriel dans la population active pour les économies avancées, qui devrait passer de 11,4% aujourd'hui à 8,3% d'ici 2050.

De l'autre côté du spectre économique, les pays les plus pauvres ne devraient pas assister à une hausse significative de la part de l'emploi industriel, qui devrait rester stable sur les 30 prochaines années, avec moins de 8% de la population active dans trois décennies.

ESPAGNE

L'inflation reste stable à 3,5% en octobre

L'inflation en Espagne se maintient à 3,5% en octobre sur un an, reflétant à la fois une hausse des prix de l'électricité et une baisse de ceux des carburants, selon une estimation provisoire publiée lundi par l'Institut national des statistiques (INE). Ce taux, qui doit encore être confirmé, est égal à celui du mois de septembre et de 0,9 point à celui d'août (2,6%).

En juin, l'Espagne était revenue pour la première fois depuis mars 2021 dans la cible de 2% fixée par la Banque centrale européenne (BCE). Selon l'INE, le maintien de l'inflation en octobre reflète, d'une part, une tendance à la hausse des prix de l'électricité qui avaient fortement baissé il y a un an grâce au mécanisme dit d'«exception ibérique», par lequel l'UE autorise Madrid et Lisbonne à plafonner le prix du gaz utilisé dans la production d'électricité.

Dans le sens inverse, cette stabilité reflète aussi une baisse des prix des carburants, mais aussi un ralentissement de la hausse des prix des aliments et boissons non alcoolisés. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCA), qui permet les comparaisons avec les autres pays de la zone euro, s'est lui aussi établi à 3,5%, soit 0,3% point de plus qu'en septembre (3,2%), selon l'INE.

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte des prix de l'énergie et qui est corrigée des variations saisonnières, a quant à elle reculé de 0,6 point, à 5,2%, par rapport à septembre (5,8%). L'inflation en Espagne s'était envolée après l'invasion de la guerre en Ukraine, atteignant un pic de 10,8% durant l'été 2022. Cela a conduit le gouvernement du Premier ministre socialiste Pedro Sánchez à multiplier les coups de pouce budgétaires, avec des baisses de TVA sur les produits de première nécessité et des réductions de taxes sur les carburants.

GRÈVE
AUTOMOBILE

Les usines Stellantis au Canada touchées par un mouvement social

Le syndicat canadien de l'automobile, Unifor, a annoncé dimanche soir la grève de ses membres dans toutes les usines exploitées par le géant européen de l'automobile Stellantis. Les grévistes réclament une augmentation des salaires et des améliorations des retraites.

Automne de grèves dans l'industrie auto nord-américaine. Après les ouvriers de Ford, General Motors et les usines américaines de Stellantis, c'est au tour de ceux travaillant dans les usines canadiennes du même groupe de suspendre le travail. Le syndicat canadien de l'automobile, Unifor, a ainsi annoncé dimanche soir la grève de ses membres dans toutes les usines exploitées par le géant européen de l'automobile Stellantis. Le syndicat représente environ 8.200 ouvriers des usines Stellantis de Windsor et de Brampton, dans le cœur industriel du Canada, dans le sud de l'Ontario.

Dans le détail, les grévistes réclament une augmentation des salaires et des améliorations des retraites. « La grève débutera à 23h59 (03h59 GMT lundi) dans toutes les installations de Stellantis », a indiqué un communiqué commun des hauts responsables syndicaux, publié juste avant l'expiration d'un ultimatum fixé par le syndicat.

Le syndicat a déclaré que ses négociateurs se préparent à poursuivre les négociations avec les représentants de l'entreprise. « Nous avons fait des progrès et nous continuerons à négocier toute la nuit », indique le communiqué.

LouAnn Gosselin, responsable des communications de Stellantis au Canada, a déclaré à la chaîne canadienne CBC que la société était « extrêmement déçue ».

« Nous continuerons de négocier de bonne foi jusqu'à ce qu'un accord soit conclu. Nous espérons que tout le monde retournera au travail le plus tôt possible », a déclaré LouAnn Gosselin, dans un communiqué. Le syndicat a fait pression sur Stellantis pour qu'elle suive le modèle établi par Unifor, lors de négociations antérieures sur les nouveaux contrats chez Ford et General Motors (GM).

Sortie de grève chez Ford aux États-Unis

Cette nouvelle grève dans l'industrie automobile au Canada n'a aucun impact sur les grèves des United Auto Workers (UAW) aux États-Unis, visant Stellantis et les autres géants de Detroit, Ford et General Motors. Les dirigeants du UAW, syndicat américain des ouvriers de l'automobile, ont d'ailleurs approuvé dimanche 29 octobre un nouvel accord de principe avec le constructeur Ford.

MALUS 2024 Combien va coûter l'Alpine A110 ?

Alors que les petites sportives vont prendre cher en 2024, qu'en est-il de l'Alpine A110 face au nouveau barème du malus écologique ?

Le malus 2024 va faire mal. Il massacre beaucoup de petites sportives, de SUV familiaux, de japonaises, d'allemandes... ou de française. Et dans l'Hexagone, c'est l'Alpine A110 qui nous importe aujourd'hui.

Si la berlinette de Dieppe de est une sportive très convoitée, c'est parce qu'elle est relativement abordable. Surtout pour de telles prestations sportive. En effet, l'A110 a fait l'unanimité chez les clients et les journalistes automobiles. Y compris des références du métier britanniques comme James May, qui avait encensé l'auto tricolore sur une vidéo YouTube.

Seul hic, le malus 2024 fait peur. Désormais ce ne sont plus les autos à partir de 123 g de CO2 par kilomètre qui sont concernées, mais à partir de 118g/km. Autre nouveauté, le plafond de 50% de prix de l'auto ne sera plus en vigueur en 2024.

A titre d'exemple, la Toyota GR 86 ne coûte que 33.900 euros. En 2023, son malus est de 21.966 euros. Mais celui-ci ne peut dépasser 16.950 euros, soit la moitié de son prix d'achat. En 2024 en re-



vanche, son malus passe à 60.000 euros. Et il faudra tout payer. C'est pourquoi la marque japonaise l'a retirée du catalogue.

Voici son nouveau prix en 2024

Homologuée pour quelques 152 g/km (jusqu'à 158 selon les options) en version de base et jusqu'à 160 pour les versions S et GT, le malus augmente. Mais il reste

mesuré. En résumé, il faudra payer entre 2.544 et 4.279 euros de malus écologique pour vous offrir une sportive française. Pas de quoi tuer la berlinette tricolore pour le moment, même si cela embêtera certainement quelques clients d'allonger la note de la sorte. Heureusement, avec son poids plume, l'Alpine A110 n'est pas assujétie au malus au poids. Ce qui n'est pas le cas de toute la

gamme du groupe Renault. Rappelons que la berlinette originaire de Dieppe est alimentée par un quatre cylindres turbo de 1,8 litre de cylindrée. Celui-ci développe 252 chevaux dans la version de base et jusqu'à 300 chevaux dans les modèles S, GT ou la très radicale R. C'est grâce à ce petit moteur très performant qu'elle peut encore rester abordable malgré un malus en augmentation.

NISSAN HYPER FORCE

Le dernier concept est une gt-r électrique du futur

Nissan a dévoilé un autre concept appelé « Hyper, » mettant cette fois-ci le sport à l'honneur avec une vision futuriste de la GT-R. Il y a 16 ans, au Salon de l'automobile de Tokyo en 2007, Nissan présentait le modèle de production de la GT-R R35. Rebaptisé pour l'édition 2023 sous le nom de Japan Mobility Show, l'événement a été le théâtre de quelques nouveaux concepts pour Nissan. Toute une gamme baptisée « Hyper ». Le dernier du nom est l'Hyper Force.

Bien que Nissan n'affirme pas explicitement que ce concept 100% électrique préfigure la GT-R R36, la silhouette et les quatre feux arrière ronds sont des indices évidents de l'héritage de la GT-R. Cela ne fait aucun doute.

Un logo lumineux blanc et rouge à l'avant évoque clairement une interprétation futuriste du célèbre logo GT-R. Toutefois, de loin, ce logo est intentionnellement flouté.

La carrosserie audacieuse est équipée de béquets et de quelques flaps aéro à commande électrique dans les passages de roues avant. À l'arrière, un imposant aileron ajoute encore davantage de sportivité et d'agressivité. Les portes en élytre s'ouvrent de manière assez spectaculaire. Sans parler du diffuseur arrière plutôt imposant. Celui-là a une seule mission : maintenir l'Hyper Force solidement collée à la route. Les jantes en carbone forgé confèrent un aspect futuriste à ce concept Nissan.

Si une version de production est envisagée, on peut s'attendre à ce qu'elle soit considérablement moins extrême. Comprenez que son look ne sera pas aussi radical et futuriste. Tant sur le plan du design que des éléments aérodynamiques.

Intérieur ultra techno

Sinon, à l'intérieur, l'ambiance rappelle celle d'un jeu vidéo, avec de nombreuses LED un peu partout. Et des écrans. Beaucoup d'écrans. Conçue comme une machine dédiée à avaler des kilomètres de piste, l'Hyper Force adopte un volant de course type F1.

Les sièges, offrant un excellent maintien, semblent être construits avec une coque en fibres de carbone. Pour souligner davantage son identité de « GT-R, » Nissan a doté ce concept Hyper Force de deux modes de conduite : R et GT. L'Hyper Force est annoncée comme étant 100% électrique. Ça c'est certain.

DACIA

Comment la marque « Low-Cost » a vendu plus de 8 millions de voitures en 20 ans



De constructeur national roumain avant 2004 à marque à succès avec plus de 8 millions de ventes en Europe en 2023, Dacia s'est mué en moins de deux décennies en acteur reconnu du marché automobile. Retour sur cette « success-story ». Le constructeur roumain qui allait devenir Dacia voit le jour en 1968 et se nomme alors UAP pour Uzina de Autoturisme Pitesti, soit Usine automobile de Pitesti, située sur les bords de l'Arges dans le judet (département) d'Arges. Le siège social y demeure encore de nos jours. Le premier logo de l'histoire de Dacia est empreint de références

nationales et locales. La montagne en arrière-plan rend hommage à la Roumanie et plus particulièrement aux Carpates. Au centre, l'aigle s'inspire des armoiries du judet d'Arges situé dans la région de la Munténie où se situe le siège social de l'UAP. Le nom actuel « Dacia » apparaît en 1980 sur un logo en noir et blanc. Il est directement inspiré de Dacie, l'ancien nom qu'avaient donné les Romains à la Roumanie.

Le Groupe Renault achète le constructeur roumain en 1999. En 2003, le logo se pare de bleu et conserve sa forme de blason. Présent sur la Logan, il devient le

premier logo de la marque dont la notoriété dépasse les frontières de la Roumanie.

Avec la commercialisation de la Sandero en 2008, un nouveau logo est inauguré. Le bleu disparaît au profit d'un gris clair. La forme de blason est ajourée en son centre. En 2021, le nouvel emblème porte le nom de Dacia Link pour symboliser le lien de confiance entre Dacia et ses clients.

Aujourd'hui, Dacia se réjouit de ventes en progression constante. En 2022, la marque a ainsi atteint une part de marché record de 7,6% pour les ventes à particuliers en Europe (contre 6,2

% en 2021). L'enseigne est aujourd'hui commercialisée dans 44 pays, principalement sur le pourtour méditerranéen avec, outre la Roumanie, la France et l'Italie comme marchés majeurs. Pour la sixième année consécutive (depuis 2017), la Sandero est la voiture la plus vendue aux particuliers en Europe. Le Duster occupe la 2ème place en 2022 et est également le SUV (compact) le plus vendu aux particuliers depuis 2018.

DACIA : DES « BEST-SELLERS » EMBLÉMATIQUES

La gamme centrale de Dacia est composée de la Spring 100 % électrique (depuis 2020), la Sandero et sa déclinaison baroudeuse Sandero Stepway (depuis 2008), le Duster (depuis 2010) et Jogger (depuis fin 2021).

Ces modèles sont aujourd'hui fabriqués dans trois usines. Sa première usine est celle de Mioveni (Roumanie) datant de 1968. Elle fabrique les Logan, Sandero, Sandero Stepway, Duster et Jogger.

L'usine de Casablanca, au Maroc, est détenue à 100 % par Renault depuis mars 2019. Créée en 1959, elle fabrique les Logan, Sandero et Sandero Stepway.

Enfin, l'usine de Tanger, aussi au Maroc, a débuté ses activités en 2012. Ultra-moderne, elle est à la fois zéro carbone et zéro rejet liquide industriel. Elle fabrique les Logan, Sandero, Sandero Stepway et Lodgy.

Xbox

Microsoft va bientôt bloquer les accessoires non officiels sur ses consoles

Les accessoires non officiels connectés sur les consoles de Microsoft seront bientôt bannis. La firme de Redmond vient d'annoncer qu'elle bloquerait systématiquement tous les appareils non autorisés connectés sur ses Xbox.

Vous avez l'habitude d'utiliser des accessoires tiers avec votre Xbox ? Profitez en tant que c'est encore possible, car cela risque de ne plus durer très longtemps. Microsoft est en effet sur le point de prendre une mesure radicale pour vous empêcher de vous servir d'accessoires n'ayant pas été validés par ses soins, sur la Xbox.

C'est en tout cas ce que rapportent plusieurs utilisateurs qui ont commencé à voir s'afficher un inquiétant message d'erreur sur la console. « Un accessoire connecté n'est pas autorisé. L'utilisation d'accessoires non autorisés compromet votre expérience de jeu. Pour cette raison, l'accessoire non autorisé sera interdit d'utilisation le 12/11/2023.

Pour obtenir de l'aide pour le retourner, vérifiez auprès du magasin d'où il provient ou contactez le fabricant. Pour voir les accessoires autorisés, rendez-vous sur www.xbox.com/accessories. (0x82d60002). » indique le message d'erreur de Microsoft.



Windows Central, qui rapporte l'histoire, indique que ce message d'erreur s'affiche dans le cas où l'utilisateur a connecté un accessoire non autorisé à la console. Dans le cas présent, il s'agissait d'une manette sans fil de tierce partie n'ayant pas été validée officiellement par Microsoft. L'histoire aurait pu s'arrêter à ce simple message d'erreur, mais Microsoft a visiblement pris la décision d'aller plus loin dans sa démarche. Elle va tout simplement bloquer l'utilisation de tous les accessoires tiers non validés par ses soins.

Tous les fabricants devront payer une licence à Microsoft

D'ici à quelques semaines donc, tous les accessoires Xbox que vous connectez à votre console et qui ne sont pas passés par le circuit de contrôle de Microsoft seront automatiquement bloqués et ne pourront plus être utilisés. Seuls les appareils répertoriés sur la page officielle des accessoires Xbox (dont le lien est affiché dans le message d'erreur) pourront être utilisés sur la console. Certains fabricants d'accessoires,

comme Brook Gaming, commencent à faire les frais de cette décision prise par Microsoft.

Plusieurs de ses appareils, pour lesquels l'entreprise n'a visiblement payé aucune licence à Microsoft, seraient concernés par cette nouvelle politique. D'autres marques d'accessoires pourraient très rapidement être concernées par ce problème.

D'après Windows Central, ce serrage de vis de la part de Microsoft serait dû au fait que l'entreprise allait lever les restrictions quant à la possibilité pour les fabricants d'accessoires de produire des accessoires sans fil pour les Xbox Series X et S. Comme pour certains casques, les manettes sans fil de tierce partie devront embarquer une puce de sécurité spécifique approuvée par Microsoft. Si vous n'utilisez habituellement que des accessoires de fabricants ayant payé la licence Xbox à Microsoft, cette nouvelle politique ne devrait donc pas vous affecter.

SAMSUNG DÉPLOIE ANDROID 14

Voici les 3 premiers smartphones à être mis à jour

La version stable d'Android est en cours de déploiement chez Samsung qui y ajoute évidemment son interface One UI 6.0 accompagné de quelques nouveautés bienvenues. Après 9 versions bêta d'Android 14, Samsung déploie enfin la première version stable de l'OS de Google, en y ajoutant sa « sauce secrète » : One UI 6.0. On fait le point sur les appareils compatibles et les nouveautés à attendre.

Android 14 débarque sur les smartphones Samsung

Certains utilisateurs de smartphones Samsung ont commencé à recevoir la mise à jour de la version stable de One UI 6.0, basée sur Android 14. C'est par exemple le cas en Allemagne, comme en témoigne ce client sur X (ex-Twitter) qui a reçu une notification lui indiquant que la mise à jour (numéro de version S916BXXU3BWJM) était disponible. Cette mise à jour repose sur One UI 6 Beta 9, ce qui laisse entendre que Samsung n'a pas apporté énormément de modifications depuis sa dernière version. Si vous avez participé au programme bêta, ma mise à jour sera d'environ 350 Mo.

En revanche, si vous êtes sous Android 13 et que vous n'avez pas participé au programme, cette mise à jour d'Android fera approximativement 3 Go. Cette version stable est accompagnée du correctif de sécurité du mois d'octobre 2023.



Comment mettre à jour votre Samsung vers One UI 6

Les Samsung Galaxy S23, S23+ et S23 Ultra sont les premiers produits de la marque à recevoir la mise à jour. Les autres smartphones haut de gamme comme les Galaxy Z Fold 5 et Z Flip 5 devraient logiquement suivre. Nous vous invitons à consulter la liste complète des smartphones Samsung compatibles avec Android 14 pour en savoir plus.

Vous pouvez dès à présent suivre la procédure suivante pour vérifier si la mise à jour est disponible pour vous : Chargez votre smartphone au moins à 50 % pour ne pas interrompre le processus de mise à jour ; Connectez-vous à un réseau Wi-Fi stable pour télécharger la mise à jour qui est volumineuse ; Sur votre smartphone, rendez-vous dans Paramètres > Mise à jour logicielle > Télécharger et installer.

VÉRIFICATION DES CLÉS DE CONTACT IMESSAGE

Qu'est-ce que c'est, comment l'activer ?

En fin d'année dernière, Apple annonçait une série de mesures visant à renforcer la sécurité de ses utilisateurs. L'ultime dispositif sera activé avec iOS 17.2, il s'agit de la vérification des clés de contact pour iMessage.

Comment s'assurer que le correspondant avec lequel on discute dans l'app Messages sur son iPhone est bien celui qu'il prétend être ? Et comment savoir si personne n'écoute aux portes ? Pour s'en assurer, Apple met en place un nouveau système de vérification des clés de contact pour iMessage, le protocole maison qui distribue les messages entre propriétaires d'appareils du constructeur (les « bulles bleues »).

Échapper aux yeux indiscrets

Si des pirates parviennent à compromettre les serveurs par lesquels transitent les messages pour usurper l'identité d'une personne, ou implanter des dispositifs de mise sur écoute contournant le chiffrement de bout en bout, alors les utilisateurs ayant activé la vérification des clés de contact recevront une alerte. Ils sauront ainsi que leur conversation peut potentiellement être « écoutée » par des oreilles indiscrettes : dans ces conditions, il vaudra mieux mettre fin à la discussion.

Lors d'un échange avec une personne ayant également activé la validation des clés de contact, un message s'affiche si la validation détecte un problème ou si cette dernière est désactivée.

Les utilisateurs auront aussi la possibilité de comparer en personne leurs codes de vérification, par exemple via un appel FaceTime. La première bêta d'iOS 17.2 disponible depuis cette semaine permet d'activer cette procédure de vérification. Il faut se rendre dans les réglages de profil (touchez votre nom en haut de la page d'accueil), une option Valid. des clés de contact est disponible tout en bas du panneau. Attention, il faut que tous vos appareils connectés au même compte soient mis à jour avec la dernière version de leur système d'exploitation.

Mots fléchés

Actrices		Astate en bref		Remboîte		Viande crue		Calumet		Fruit exotique		Resto des officiers	
Homme de foi		Désinence verbale		Dos de la médaille						Symbole de la Provence			
						Aéronef						Jeune fille populaire	
Argon du labo			Prince arabe					Projets					
Nid d'espions			Pronom					Vernisseuse					
		Bugle				Remplies							
Poème		Filet				Arrose St Omer			Voiture pour chevaux				Froides de peur
		Armes de coqs							Rayon				
			Veste prussienne		Obtenues								
					L'Estonie								
Coloré						Réservoir					Marque d'intimité		
Navire vide						Nounou des skieurs					Passe à Mulhouse		
				Surveillance de loin					Règle				
									Raciste				
Refus				Indiens						Monnaie moldave			
Complets				Ceinture de Vénus						Maniement			
							Isolé					Le milieu	
							Passage urbain						
Devant la matière			Intitulent								Lettre d'étourdi		
Carte maîtresse			Capitale de l'Iran								La sienne		
		Équerre			Trou normand			60 en France					Dedans
					Piégeur								
Premier de liste	Démêlé							Littoral					
	Pâté impérial							Poste restante					
		Détester					Lettre grecque				Importante artère		
		Romaine					Gâteau parfumé				Immuable		
Palmier						Pinceau							Croupe
Attachera													
								Sur un dos d'âne				Base	
Miche	Ancienne monnaie chinoise					Gribouillage		Phase					
	Sigle de qualité							Sommet					
				Pays					Oiseau sacré				
				Saint de Bigorre					Mis pour deux				
Anonyme			Cocotta										
Gros glaçon							Largesses						
							Pignade						

Des usines textiles vandalisées pour exiger de meilleurs salaires

Face à la dépréciation de la monnaie locale et pour mettre fin à des conditions de travail devenues trop difficiles, des milliers d'ouvriers du textile sont descendus dans la rue pour demander un relèvement du salaire minimum. Un soulèvement inédit. Des milliers d'ouvriers du textile ont vandalisé des usines lundi au Bangladesh en exigeant un relèvement du salaire minimum, selon des responsables syndicaux et la police qui a répondu par des gaz lacrymogènes. Le pays d'Asie du Sud est l'un des plus grands exportateurs de vêtements au monde, mais les conditions de travail de nombreux ouvriers y sont très mauvaises.



REPRISE DES ACTIVITÉS DE SONATRACH EN LIBYE

Une réunion de haut niveau prévu le 7 novembre à Tripoli

Le Pdg du Groupe SONATRACH, Rachid Hachichi s'est entretenu hier, par téléphone, avec le Président du Conseil d'Administration de la National Oil Corporation (Libye), M. Farhat Omar Ben Guedara, au sujet de la reprise des activités du Groupe SONATRACH en Libye, indique le groupe dans un communiqué. Ces discussions ont eu lieu suite à la notification de la levée de la force majeure, par SONATRACH, en réponse à l'invitation de la National Oil Corporation (Libye) adressée à l'ensemble des sociétés internationales opérant dans le domaine du pétrole et du gaz en Libye, ajoute la même source. A cet égard, les deux parties ont convenu d'organiser une réunion de haut niveau le 7 novembre 2023, à Tripoli, dans le but de formaliser le processus de reprise de l'exécution des obligations contractuelles du Groupe SONATRACH concernant l'exploration dans les Blocs « 065 » et « 96/95 » situés dans le bassin de Ghadamès. Il a été également été convenu de discuter des moyens de promouvoir le partenariat bilatéral et de renforcer les relations de coopération entre les deux compagnies, conclut-il.

GRÈCE-ONU

Possibilité de créer un couloir humanitaire maritime vers Ghaza

La Grèce étudie avec l'ONU et ses alliés la possibilité de créer un couloir humanitaire maritime pour livrer de l'aide dans la bande de Ghaza, a annoncé le porte-parole du gouvernement grec, Pavlos Marinakis. « La Grèce qui a toujours souligné la nécessité d'éviter la crise humanitaire étudiée avec ses alliés et notamment avec l'ONU et d'autres organisations internationales la possibilité d'envoyer par la mer de l'aide humanitaire aux civils. C'est une procédure complexe et difficile », a déclaré Pavlos Marinakis. Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé à créer des couloirs humanitaires permanents pour livrer de l'aide à Ghaza qui subit les frappes intenses de la part de l'armée d'occupation sioniste.

UNIVERSITÉS

Près de 300 projets obtiennent le label «projet innovant» en 2022

Les établissements universitaires ont réalisé en 2022 près de 300 projets au niveau national ayant reçu le label « Projet innovant » dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n-1275 (un diplôme, une startup/un diplôme, un Brevet), a indiqué, ce lundi à Oran, le président de la Commission de coordination nationale, de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, affilié au ministère de l'Enseignement supérieur. Les établissements universitaires nationaux ont enregistré de belles réalisations dans ce domaine en 2022 durant laquelle 288 projets ont obtenu le label « Projet innovant », avec 1.063 demandes de brevet déposées au niveau de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), outre 734 projets trans-

formés en petites entreprises ou startups, a indiqué à la presse Mir Ahmed, en marge d'une réunion de concertation tenue à l'Université d'Oran-2 « Mohamed Benahmed » des membres et experts du comité avec des directeurs et responsables d'incubateurs et maisons de l'entrepreneuriat des établissements universitaires d'Oran. En dépit des efforts déployés par ces établissements universitaires et incubateurs d'affaires et ses cadres, en application de la décision ministérielle n 1275 « davantage de travaux nous attendent pour obtenir des résultats plus importants, cette année et à l'avenir », a ajouté le même responsable. Il a, dans ce cadre, souligné l'importance de se rapprocher de l'environnement économique, social et des opérateurs

économiques locaux, afin de les impliquer davantage dans l'application de cette décision, sachant que le ministre du secteur a exhorté tous les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à entreprendre cette ouverture. A titre indicatif, Oran comprend de nombreuses zones industrielles et des méga entreprises, ce qui lui donne l'avantage de s'orienter vers des projets liés au secteur industriel, a fait savoir M. Mir, ajoutant que les étudiants diplômés « peuvent contribuer à gérer des entreprises de sous-traitance, qui sont des entreprises efficaces dans le tissu industriel, notamment automobile, et contribuer au développement économique d'Oran et ses environs ».

OULED DJELLAL

Une production attendue de plus de 680.000 quintaux de dattes

Les services agricoles de la wilaya d'Ouled Djellal escomptent une production de plus de 680.000 quintaux de diverses variétés de dattes, au titre de la campagne agricole 2023-2024, a-t-on appris, lundi, du directeur des services agricoles (DSA), Djamel-Eddine Sedrat. Cette production représente une augmentation de 4 pour cent par rapport à celle de la saison dernière, marquée par une production légèrement en-deçà, soit 637.000 quintaux, a précisé ce responsable. Cette année, la production de dattes attendue se déclinera en "Deglet Nour", pour 54.100 quintaux, le "Ghars" (41.000 qx) et la datte blanche (99.000 qx), selon M. Sedrat .

Il a, par ailleurs, ajouté que la DSA aspire à atteindre une production de "haute qualité" en récompense des efforts déployés pour la préservation de la bonne santé des palmeraies "à travers la mise en œuvre d'un programme préventif proactif, à grande échelle, comprenant le traitement, au moyen de techniques modernes, inoffensives pour l'en-



vironnement, de plus de 220.000 palmiers contre divers ravageurs tels que le Boufroua et le charançon des dattes, et autres maladies parasitaires. Les services agricoles s'attèlent aussi, selon le directeur du secteur, à développer davantage la filière phoenicicole "en augmentant les surfaces dédiées à la culture des dattes, déjà renfor-

cées, cette année, par la plantation de 12.000 palmiers-dattiers". Il s'est agi, pour la DSA, de favoriser l'accompagnement des producteurs et de prendre en charge leurs préoccupations et leurs difficultés, notamment en ce qui concerne le stockage et de la commercialisation, en leur attribuant des espaces dans les différentes communes de la

wilaya afin qu'ils puissent exposer et commercialiser des dattes sans des conditions appropriées. La wilaya d'Ouled Djellal, l'une des régions du pays se distinguant par une production abondante de dattes, compte 713.000 palmiers-dattiers, dont 646.000 productifs, répartis dans les différentes palmeraies.

TOURISME SAHARIEN

Une centaine de maisons d'hôtes pour l'accueil des touristes à Taghit

Une centaine de maisons d'hôtes sont mises à la disposition des touristes ayant choisi la formule « Tourisme Chez l'habitant » à Taghit (wilaya de Bechar), à la faveur de la saison touristique saharienne (2023-2024),

a-t-on appris lundi des responsables de cette commune à vocation essentiellement touristique. « La réorganisation et l'agrément par nos services compétents de ces maisons d'hôtes, en coordination avec le secteur du tourisme et de l'arti-

sanat qui offrent une capacité d'accueil de plus de 300 lits, visent, outre la promotion et le développement de cette formule, l'incitation des jeunes promoteurs à intégrer ce type d'activités touristiques et la création d'un cadre légal

d'hébergement touristique particulier, réunissant la culture, l'architecture, l'histoire, la gastronomie et les traditions localisé, a précisé à l'APS le Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Mohamed Chkifi.